

Rapport d'activité de l'année 2021



Photographie par Pierre L'Excellent pour Antonini + Darmon Architectes (mai 2017)

Sommaire

INTRODUCTION	4
LES ACTIVITES	5
I. TRANSFERTS ET TRAITEMENT DES COLLECTIONS.....	6
1) <i>Les transferts de documents effectués au cours de l'année 2021</i>	6
1. Les documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions	6
2. Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire.....	9
3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes.....	10
4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes.....	13
5. Les transformations de dépôt en cession.....	14
6. Le départ définitif de collections du CTLes	15
2) <i>Le renouvellement de la programmation bisannuelle de transfert de documents</i>	16
1. Recueil des besoins pour la programmation 2022-2023	16
2. Typologie des demandes.....	16
3. Détail des demandes par établissement	17
3) <i>Le traitement des collections</i>	22
1. L'inventaire des collections.....	22
2. Le signalement des collections en cession dans le SUDOC	22
3. Le traitement de la « Full collection » de Wiley.....	23
4. Les chantiers sur les collections en magasins.....	23
II. LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS	26
1) <i>Evolution des communications</i>	26
1. Evènements ayant eu un impact sur le service de la communication des documents : crise sanitaire et incendie du datacenter d'OVH à Strasbourg.....	26
2. Nombre de communications	26
3. Typologie des documents communiqués.....	27
4. Le taux de réponse.....	29
5. Profil des établissements demandeurs	29
2) <i>Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents</i>	30
III. LA CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES	31
1) <i>Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques</i>	31
1. Evolution des PCP en 2021.....	31
2. Appel à projet triennal et attribution de la subvention CollEx-Persée de soutien aux PCP.....	31
2) <i>Le soutien du CTLes aux PCP</i>	33
1. Les outils	33
2. Les formations.....	33
3. La navette dédiée aux transferts PCP.....	33
3) <i>La participation du CTLes aux PCP pour ses collections propres</i>	34
4) <i>Valorisation des PCP</i>	35
IV. LA PARTICIPATION AU GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSEE	36
1) <i>La participation aux instances CollEx-Persée</i>	36
2) <i>Le groupe de travail « Fourniture à distance de documents »</i>	36
LES MOYENS	37
I. RESSOURCES HUMAINES.....	38
1) <i>Les effectifs</i>	38
1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2021	38
2. Personnels contractuels.....	38
3. Organigramme au 31/12/2021	39
2) <i>Application du RIFSEEP</i>	40
3) <i>Agents concernés par le télétravail</i>	40
1. Application du protocole de télétravail.....	40
2. Etendue du télétravail dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.....	41
4) <i>Formation continue</i>	41
5) <i>Egalité hommes/femmes</i>	42

II.	BUDGET.....	43
1)	<i>Compte financier</i>	43
2)	<i>Suivi du budget</i>	43
	1. Recettes.....	43
	2. Dépenses.....	45
3)	<i>Gestion des immobilisations</i>	47
4)	<i>Gestion courante de l'établissement</i>	48
	1. Gestion de l'immobilier.....	48
	2. Suivi des contrats et marchés.....	49
III.	LES BATIMENTS.....	58
1)	<i>Mise à jour du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière</i>	58
	1. Le diagnostic du parc immobilier.....	59
	2. La stratégie immobilière de l'établissement.....	59
2)	<i>Le bâtiment 2 : travaux d'entretien</i>	60
3)	<i>Le bâtiment 11 : réparations et remise en ordre du système CVC</i>	60
IV.	INFORMATIQUE.....	61
1)	<i>Parc informatique du CTLes</i>	61
2)	<i>Accès aux réseaux téléphoniques et internet</i>	61
3)	<i>Refonte du site web du CTLes</i>	61
4)	<i>Flora : Catalogues et plateforme de travail collaboratif</i>	61
5)	<i>Le projet de réinformatisation</i>	62
6)	<i>Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</i>	62
7)	<i>Evolution de l'application comptable et du logiciel de gestion des horaires</i>	62
V.	COMMUNICATION.....	63
1)	<i>Communication interne</i>	63
2)	<i>Communication externe</i>	63
	1. Un nouveau site web.....	63
	2. Réseaux sociaux.....	63
	3. Valorisation.....	63
	ORIENTATIONS POUR 2022.....	65
1)	<i>Les projections d'activité</i>	65
	1. Les opérations de transferts et de traitement des collections.....	65
	2. La communication des documents : la création d'une offre de fourniture dématérialisée.....	65
	3. La conservation partagée des périodiques.....	65
2)	<i>Le renouvellement du système d'information documentaire</i>	65
3)	<i>Les perspectives immobilières</i>	66

INTRODUCTION

Revenir ! Après plus d'un an de fonctionnement avec une présence réduite des équipes sur site, il a été possible à compter de septembre 2021 de retrouver le rythme de travail habituel.

Le travail quotidien reste néanmoins durablement marqué par l'expérience de la crise sanitaire, avec un recours accru au télétravail et une acculturation aux pratiques de visioconférence. L'adaptabilité reste de plus toujours la règle, la situation sanitaire demeurant incertaine à la fin de l'année 2021.

Planifier Après avoir dû suspendre de nombreux projets en 2020, nous avons pu cette année planifier les axes de développement à venir pour le CTLes et reprendre le travail d'instruction sur plusieurs dossiers.

Rendez-vous régulier, 2021 était ainsi l'année de renouvellement de la programmation biannuelle des activités de l'établissement. Les réponses au recueil des besoins transmis aux établissements partenaires montrent que l'usage de l'équipement mutualisé qu'est le CTLes répond toujours à des demandes importantes. Si le volume de ces demandes est stable, voire en légère hausse, leur variété ne fait que se confirmer : au-delà des transferts de documents au CTLes, les bibliothèques manifestent des besoins pour la gestion à long terme de leurs collections (cession de documents en dépôt, versement en dépôt ou cession de documents en stockage provisoire, retours de collections à l'établissement versant). Ces demandes nous invitent à examiner l'usage qui est fait du CTLes, et à envisager des évolutions de nos services pour pouvoir, à l'avenir, mieux répondre aux besoins des établissements.

Pour continuer à recevoir des collections au rythme actuel, il convient aussi de réfléchir à la gestion du patrimoine immobilier, avec en ligne de mire l'équipement de la seconde aile de l'extension livrée en 2016. A travers la réalisation du schéma pluriannuel immobilier de l'établissement, 25 ans après l'ouverture du CTLes, et 5 ans après la livraison de son extension, nous avons ainsi eu l'occasion de dresser un bilan de l'état des bâtiments et de leurs usages. Ce travail de fond a permis d'estimer les besoins d'investissements de l'établissement pour l'entretien et l'aménagement des locaux ; une base de réflexion face au chantier qui s'ouvre désormais suite au départ, annoncé en juin 2021, de la BnF du site de Bussy-Saint-Georges.

Renouveler Le CTLes a pour ambition d'améliorer et de diversifier ses services aux établissements. Autour de la gestion des collections, d'abord, en simplifiant les opérations, mais aussi en ce qui concerne la communication des documents, en ouvrant un service de fourniture dématérialisée.

Afin de mener à bien ces projets, un renouvellement du système d'information documentaire s'avère aujourd'hui incontournable. Ce chantier de réinformatisation a été ouvert en 2021, en s'appuyant sur une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette première étape, permettant de consolider l'état de l'existant et de préciser nos besoins, nous a conduits à faire le choix de mener un dialogue compétitif en 2022 pour doter le CTLes d'un système à la hauteur de ses objectifs. A l'horizon 2023, ce système renouvelé nous permettra de consolider nos données et d'améliorer le service rendu aux établissements dans la gestion des collections.

Et pour accompagner tous ces projets, le site web de l'établissement a fait peau neuve en décembre 2021, afin d'améliorer la communication sur les services et réalisations du CTLes.

LES ACTIVITES



I. Transferts et traitement des collections

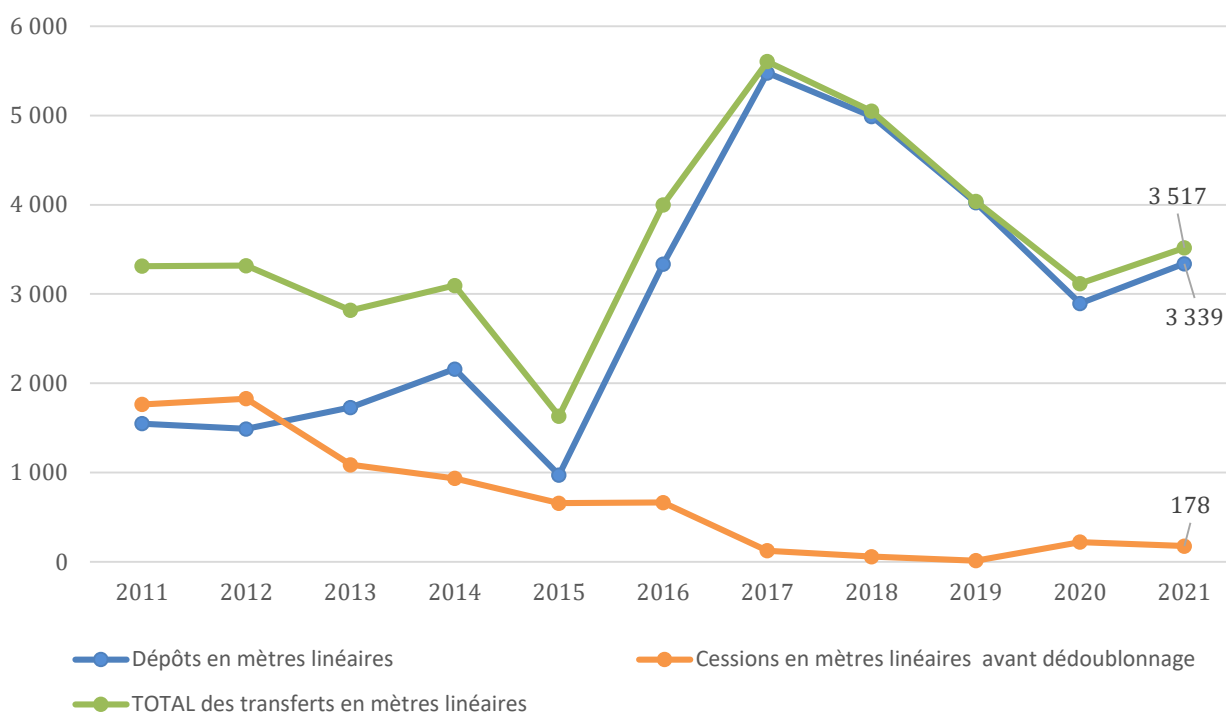
1) Les transferts de documents effectués au cours de l'année 2021

1. Les documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions

En 2021, le CTLes a reçu 3 517 mètres linéaires de collections en provenance de 9 bibliothèques. Comme l'indiquent les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous, on observe un déséquilibre majeur entre les dépôts (95 % des versements) et les cessions (5 %). Dans le cas des documents remis en « cession », les bibliothèques versantes cèdent la propriété de leurs documents au CTLes qui développe ainsi une collection en propre, dédoublonnée, à la conservation rationalisée, pour un bénéfice collectif. Dans le cas des documents remis en « dépôt », les bibliothèques versantes restent propriétaires de leurs collections et louent les espaces de stockage correspondants au CTLes.

EVOLUTION DES DEPOTS ET DES CSSIONS DEPUIS 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépôts en mètres linéaires	1 548	1 490	1 730	2 160	974	3 334	5 477	4 989	4 023	2 894	3 339
Cessions en mètres linéaires (avant dédoublonnage)	1 764	1 828	1 087	935	658	665	126	59	15	222	178
TOTAL des transferts en mètres linéaires	3 312	3 318	2 817	3 095	1 632	3 999	5 603	5 048	4 038	3 117	3 517



Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a reçu 32 versements, soit une augmentation du nombre d'opérations par rapport à 2020, et également un nombre de mètres linéaires supérieur à celui de l'exercice précédent (3 517 mètres linéaires contre 3 117 mètres linéaires, soit une augmentation de 400 mètres linéaires). Cette augmentation est due à un retour à la normale puisqu'en 2020 quatre transferts, équivalents à 480 mètres linéaires, avaient été annulés suite à la crise sanitaire.

Tout au long de l'année 2021, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert, est cependant inférieure à celle enregistrée en 2020, avec 109,91 mètres linéaires, contre 115,44 mètres linéaires précédemment.

Des créneaux de travail avaient en outre été réservés lors de la programmation pour traiter 196,64 mètres linéaires de stockage provisoire transformé en dépôt (cf. I.1.2. 'Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire'), ce qui porte à un total de 3 713,68 mètres linéaires le volume de collections traitées par les équipes en 2021.

Cette année 2021, deux transferts (220 mètres linéaires) ont été annulés. Le premier, 100 mètres linéaires, en mars 2021 en raison du retard de traitement dû à la crise sanitaire combiné à l'incendie d'OVH Cloud (10/03/2021), hébergeur du système d'information du CTLes ; et le deuxième, 120 mètres linéaires, en mai 2021 pour cause de travaux dans l'établissement d'origine des collections. En juin 2021, 5 mètres linéaires de documents ont été mis au pilon à leur arrivée en accord avec l'établissement d'origine. Les documents avaient été endommagés par l'eau avec des déformations importantes des reliures et du papier et surtout des moisissures.

Le tableau de la page suivante indique la liste des opérations programmées en 2021, celles qui ont été réalisées et celles qui ont dû être annulées.

VENTILATION PAR TYPE DE DOCUMENT EN METRES LINEAIRES

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
1 252,10	17,86	2 086,96	112,48	0,00	47,64
1 269,96		2 199,44		47,64	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 3 517,04					
35,60 %	0,51 %	59,34 %	3,20 %	0,00 %	1,35 %
36,11 %		62,54 %		1,35 %	
100,00 %					

Les documents reçus en 2021 ont été pour plus de la moitié des périodiques (62,54 %), ce qui représente une augmentation par rapport à l'année 2020 où le CTLes avait reçu 44,67 % de périodiques. La part de monographies est en baisse (36,11 % en 2021 contre 50,42 % en 2020.) La part des thèses reste faible (1,35 % en 2021 et 4,91 % en 2020).

2. Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire

Le stockage provisoire s'adresse aux établissements ayant un besoin de stockage temporaire de leurs collections, suite à un sinistre ou pour préparer des travaux par exemple. Les demandes de stockage provisoire sont soumises à approbation du conseil d'administration. Les collections demeurent la propriété des établissements versants, mais contrairement aux dépôts elles ne sont pas signalées dans le système d'information documentaire du CTLes, ni disponibles en communication.

Le Conseil d'administration avait approuvé en 2018 les demandes de réservation de stockage provisoire de la BnF et du Grand Equipement Documentaire (GED) du Campus Condorcet.

Les collections du Campus Condorcet ont été livrées au CTLes entre septembre 2019 et janvier 2020, ainsi que lors du 1^{er} trimestre 2021 pour un espace réservé de 31 200 mètres linéaires sur étagères (répartis en 21 000 mètres pour des collections, auxquels s'ajoutent 5 000 mètres disponibles pour des opérations de reclassement et 5000 mètres réservés pour de possibles arrivées supplémentaires) et 9 000 mètres linéaires pour du stockage sur palettes. A partir de décembre 2020, une équipe du GED installée temporairement dans les magasins du CTLes a commencé une opération de recotation, fabrication d'étiquettes de cotes et reclassement qui a duré jusqu'en décembre 2021. Le départ d'une partie des collections du Campus Condorcet vers le GED, débuté en mai 2021, s'est terminé mi-décembre 2021. Une partie des collections, qui a vocation à terme à être versée en dépôt au CTLes, demeure en stockage provisoire dans l'attente de la prise en charge progressive des collections par le CTLes. Il reste ainsi, fin 2021, 11 544,80 mètres linéaires de collections sur étagères et environ 7 000 mètres linéaires sur palettes dans les magasins du CTLes. A la fin de l'année 2021, des traces de moisissures ont été repérées sur certains ouvrages du Campus Condorcet stockés au CTLes. Les documents concernés ont été retirés et transférés en quarantaine au GED. Les équipes du Campus Condorcet ont procédé à des vérifications sur l'ensemble de leurs collections, qui se poursuivront par une surveillance en 2022. L'équipe du CTLes a réalisé de son côté, par précaution, des vérifications systématiques sur les autres collections conservées dans l'ensemble du bâtiment 11, sans repérer de documents contaminés.

La convention établie avec la BnF prévoit quant à elle 15 000 mètres linéaires de stockage provisoire de 2019 à 2023 (renouvelable), avec un versement progressif des collections. Après une première livraison en 2019 et une deuxième en 2020, la BnF a livré 75 palettes de collections représentant 764 mètres linéaires du 9 au 11 mars 2021.

L'Ecole du Louvre et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ont déposé des collections au CTLes en 2021. L'Ecole du Louvre a stocké 861 mètres linéaires de collections sur palettes d'avril à décembre 2021 en raison des travaux de rénovation de sa salle de lecture dans le Palais du Louvre, pavillon de Flore. En attendant l'ouverture prochaine d'un nouveau bâtiment à Saint-Denis, le CNAM quant à lui stocke au CTLes 1 105 mètres linéaires de collections arrivées dans un premier temps en novembre 2021, et prévoit de déposer 800 mètres linéaires supplémentaires en mai-juin 2022.

Concernant les collections qui étaient déjà en stockage provisoire au CTLes, une partie des collections de l'Institut de France, bibliothèque Thiers, ont été transformées en dépôt, soit 196,64 mètres linéaires (cf. partie I.1.1. 'Les documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions'). L'établissement a encore 172,56 mètres linéaires de collections en stockage provisoire sur palettes.

Suite à ces mouvements, les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire ont occupé, en 2021, près de 50,7 kilomètres linéaires cumulés, dont 12 413,65 mètres linéaires stockés sur palettes et 38 317,42 mètres linéaires conservés sur étagères. Ces chiffres comprennent, pour le Campus Condorcet et la BnF, aussi bien le métrage effectivement occupé par des collections que le métrage réservé pour des livraisons à venir. La saturation ponctuelle pendant la période 2019-2021 est cependant levée avec la libération partielle des espaces occupés par le Campus Condorcet en fin d'année 2021.

Le tableau ci-dessous liste les collections en stockage provisoire au CTLes pour l'année 2021.

LISTE DES COLLECTIONS EN STOCKAGE PROVISOIRE AU CTLES EN 2021

Établissement	Date de dépôt	Métrage en mètres linéaires*	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Nombre de palettes	Date de départ
<i>Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i>	28/06/2002	88,80	222			
<i>Bibliothèque Jacques Doucet</i>	02/08/2005	111,60	279			
<i>Campus Condorcet (bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	793,60	1 984		61	
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)</i>	25/05/2009	315,20	788	2		
<i>Institut national d'histoire de l'art</i>	31/05/2017	1 785,34				
<i>Campus Condorcet</i>	20/02/2017	481,49	986			
<i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i>	03/01/2018	54,00				Métrage après transformation partielle en dépôt en 2021
<i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i>	12/01/2018	70,16			45	
<i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i>	29/05/2018	48,40	121			
<i>Institut national d'histoire de l'art</i>	11/10/2018	412,32				
<i>Campus Condorcet</i>	01/09/2019	31 200				Métrage avant départ partiel en 2021
<i>Campus Condorcet</i>	01/09/2019	9 000			353	
<i>Bibliothèque nationale de France</i>	21/10/2019	3 000				
<i>Bibliothèque nationale de France</i>	21/10/2019	7 000,00				
<i>Bibliothèque de l'École du Louvre</i>	15/04/2021	861,00				31/12/2021
<i>Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)</i>	16/11/2021	1 105,00			144	
TOTAUX		51126,91	4 380	2	603	

* Pour la BnF et le Campus Condorcet les métrages indiqués concernent les réservations faites en fonction des conventions signées avec les établissements et non le métrage réel conservé à la date donnée.

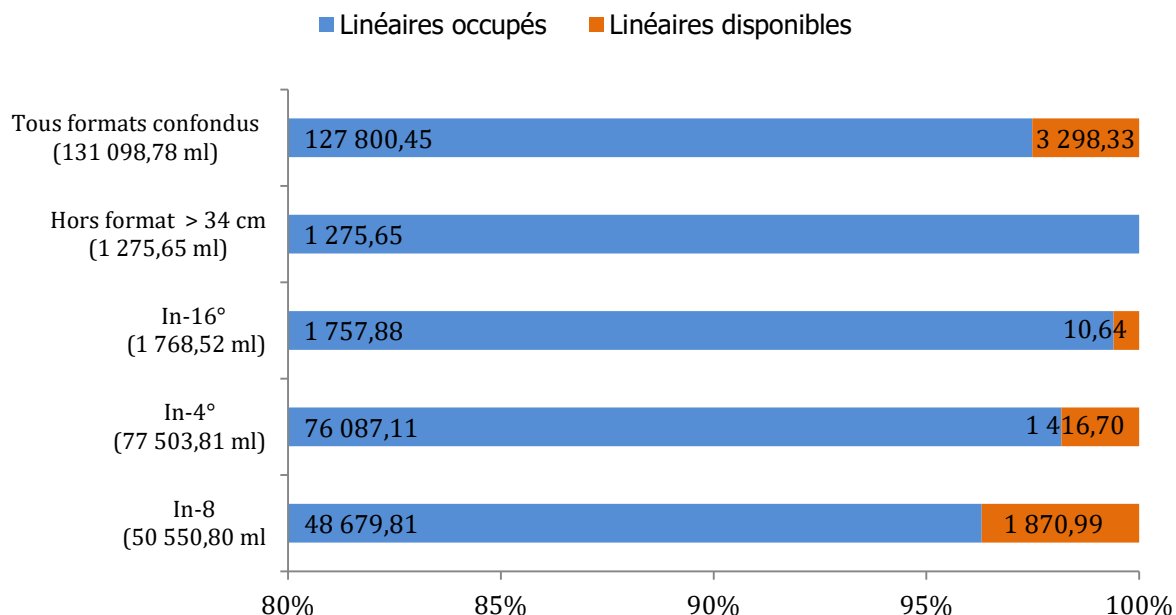
3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes

Au 31 décembre 2021, la capacité des magasins équipés en rayonnages est de près de 131 000 mètres linéaires répartis comme suit :

- Magasins traditionnels : plus de 45 900 mètres linéaires ;
- Magasins industriels de grande hauteur : plus de 35 800 mètres linéaires ;
- Magasins denses mobiles : plus de 49 300 mètres linéaires.

Le graphique suivant montre les espaces disponibles et les espaces occupés au 31/12/2021 dans ces magasins, par format de document.

METRAGES LINEAIRES OCCUPES ET DISPONIBLES PAR FORMAT (SUR RAYONNAGES)



L'occupation de ces magasins représente 127 800,45 mètres linéaires, contre 125 133,09 en 2020. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées sur étagères : documents en cession, en dépôt, en stockage provisoire et le fonds particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

Le fonds BIS est un cas à part, représentant 11,6 kilomètres linéaires. Ces collections ont été confiées à l'origine en stockage provisoire au CTLes pour la durée des travaux de rénovation de la BIS (2010-2013), mais n'ont pas pu réintégrer le site de la Sorbonne à cause de la réduction de l'espace de stockage après travaux. Ces collections sont désormais sous le statut du dépôt au CTLes, bien qu'elles ne puissent pas être intégrées dans le système informatique du CTLes comme le reste des collections en dépôt, à cause de l'ampleur du travail, ce qui rend impossible la réalisation de certaines statistiques et explique que ces collections ne soient pas prises en compte dans certains des tableaux et graphiques suivants.

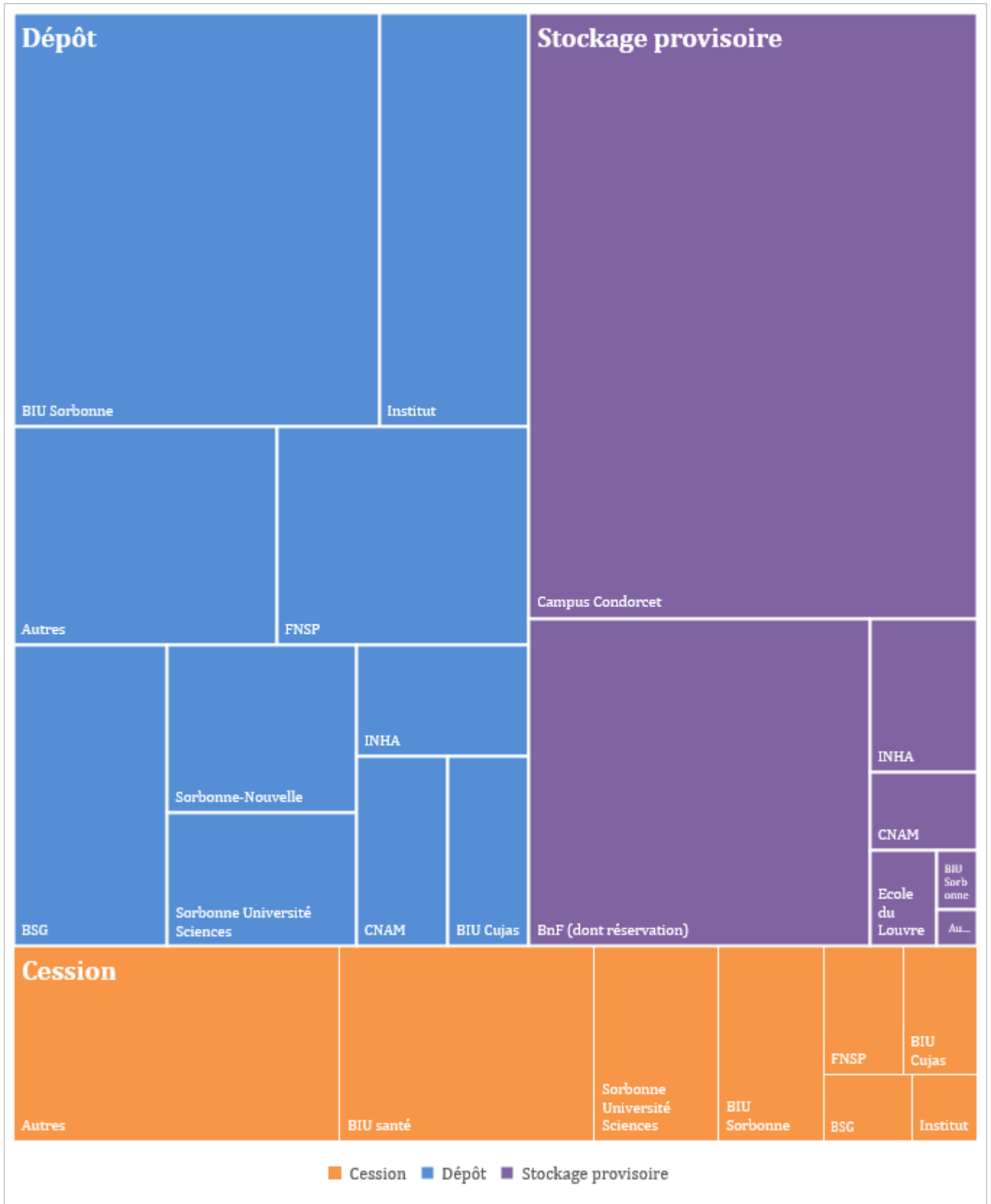
À ces espaces dédiés à du stockage sur étagères, il faut ajouter 4 plateaux nus situés dans l'extension du CTLes et pouvant recevoir chacun environ 7 000 mètres linéaires de collections en stockage provisoire sur palettes, en attendant le futur équipement de ces espaces en rayonnages, ce qui porte la capacité totale des magasins à 159 000 mètres linéaires. En 2021, trois de ces plateaux sur quatre sont occupés par du stockage sur palettes (Campus Condorcet, BnF, autres bibliothèques).

Plus de 3 200 mètres linéaires sur étagères et 7 000 mètres linéaires pour du stockage sur palettes étaient donc disponibles au 31 décembre 2021.

Cependant, à cette date, une partie très importante des collections en stockage provisoire du Campus Condorcet ont quitté le CTLes en vue d'intégrer le Grand Equipement documentaire et la réservation d'espace afférente a pris fin. Ce sont environ 19,5 kilomètres linéaires qui ont ainsi été libérés au CTLes pour du stockage sur étagères à partir de 2022, et qui sont destinés à accueillir les transferts de collections programmés pour les prochaines années.

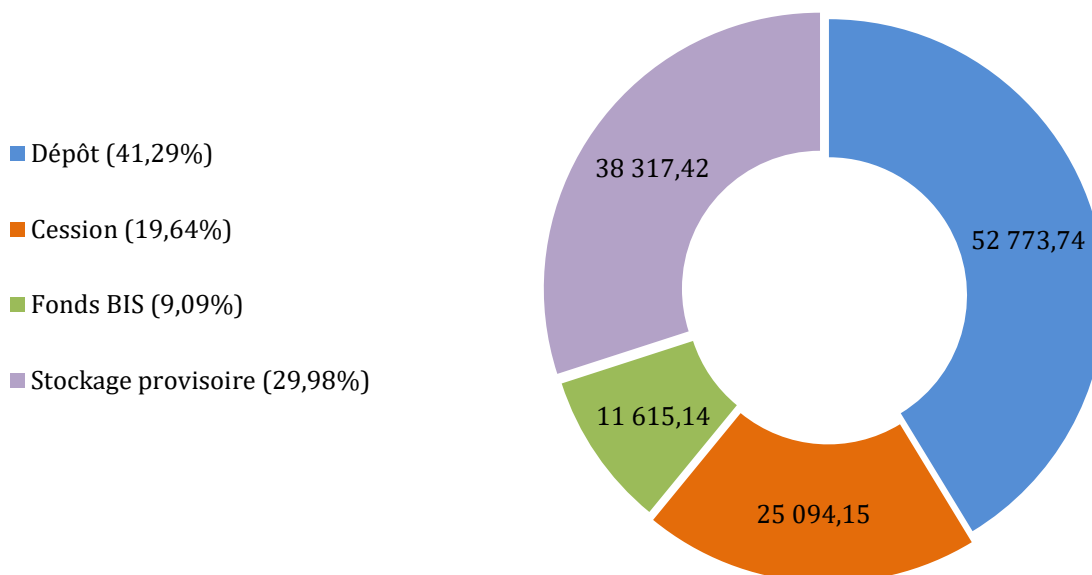
Le schéma de la page suivante synthétise l'occupation des magasins du CTLes, par établissement d'origine et par statut de conservation.

VUE D'ENSEMBLE DU STOCKAGE DE COLLECTIONS AU CTLES AU 31/12/2021



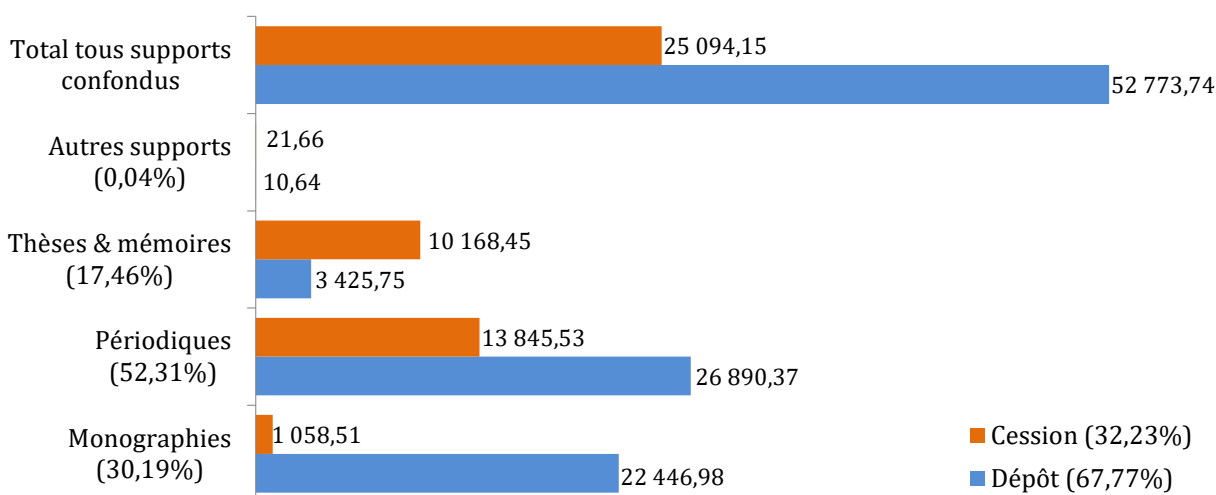
4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes

REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES EN METRES LINEAIRES PAR STATUT AU 31/12/2021



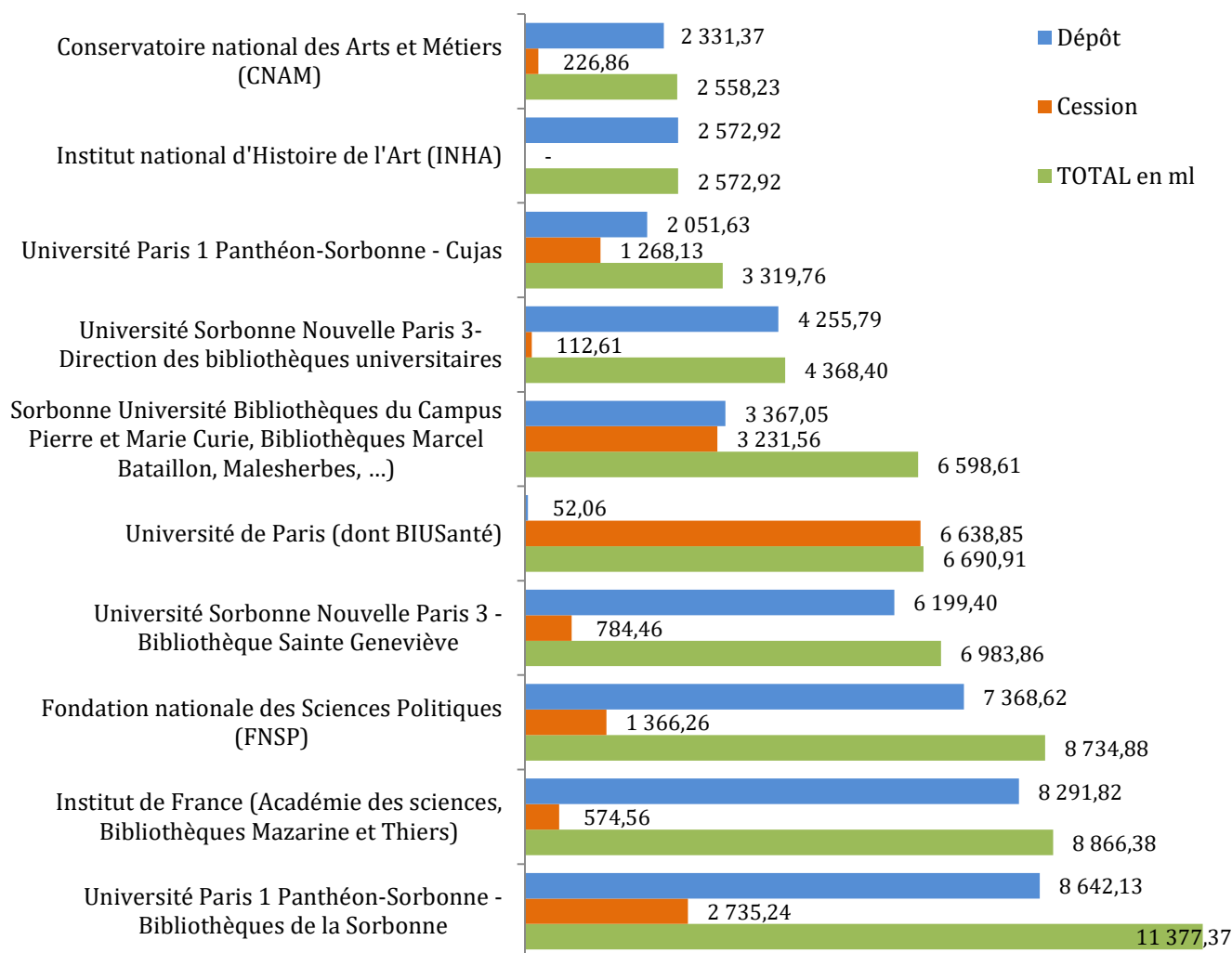
Les collections conservées en dépôt (plus de 52 700 mètres linéaires) et en cession (plus de 25 000 mètres linéaires) représentent un total de 77 867,89 mètres linéaires.

REPARTITION DES COLLECTIONS EN METRES LINEAIRES PAR TYPE DE DOCUMENT (HORS STOCKAGE PROVISOIRE ET FONDS BIS)



Le métrage des collections sur étagères, notamment pour les collections en cession, est en très légère diminution comme pour l'année 2020. Cela s'explique par un travail de désherbage des collections en cession qui a concerné un nombre de mètres linéaires plus important que celui des documents entrés en cession, ainsi qu'un travail de mise à jour et de correction des métrages conservés en magasin.

LES 10 PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DU CTLES POUR LE STOCKAGE DE COLLECTIONS (HORS STOCKAGE PROVISoire)



Si l'on considère les collections en cession, l'Université de Paris est à ce jour l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLES, avec 6 600 mètres linéaires, constitués notamment de collections versées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS) pour 6 200 mètres linéaires.

Si l'on considère les collections en dépôt, y compris le fonds BIS (voir ci-dessus), l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Bibliothèque de la Sorbonne comprenant la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne et l'Institut de géographie, est le principal déposant à ce jour avec un total de 20 257,27 mètres linéaires (8 642,13 au titre du dépôt classique, auxquels s'ajoutent 11 615,14 ml au titre du fonds BIS qui n'apparaissent pas dans le schéma ci-dessus).

5. Les transformations de dépôt en cession

La programmation 2020-2021 proposait aux établissements de céder au CTLES des collections jusque-là conservées au titre du dépôt. Ce dispositif vise d'une part à permettre au CTLES de rationaliser la conservation des collections, et d'autre part pour les établissements à mettre fin à la location des espaces. Trois établissements ont fait appel à ce service.

Les opérations, réalisées en 2021, ont consisté à élaborer les listes d'extraction des documents, puis organiser leur prélèvement en magasin.

Une partie des documents a été intégrée aux collections du CTLes (17,67 mètres linéaires) ou a été prise en charge dans le cadre des PCP (voir III. 'La conservation partagée des périodiques'), tandis qu'une autre partie, correspondant à des documents déjà présents au CTLes, a été pilonnée (107,52 mètres linéaires). Il convient de noter que seule l'élimination de documents conservés dans des conteneurs intégraux a pu permettre un gain d'espace de stockage.

Enfin, les notices de dépôt ont été éliminées de Flora, le système d'information documentaire de l'établissement (voir partie élimination). L'ensemble des collections concernées étaient des périodiques.

RECAPITULATIF DES CESSIONS DE DOCUMENTS EN DEPOT REALISEES EN 2021

Etablissement	Nombre de titres cédés	Nombre de versements concernés	Conteneurs impactés	Dont conteneurs partiels	Mètres linéaires	Dont conteneurs intégraux	Mètres linéaires
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	30	4	69	8	1,35	61	23,18
Bibliothèque de l'Ecole des Ponts ParisTech	55	2	172	33	6,57	139	52,82
Bibliothèque universitaire de médecine (Kremlin-Bicêtre), Université Paris-Saclay	71	1	126	27	4,16	99	37,62
TOTAL	156	7	367	68	12,08	299	113,62

6. Le départ définitif de collections du CTLes

Les opérations concernant le retour de collections en dépôt dans leurs établissements d'origine et intégrées au plan de charge global 2020-2021 du CTLes avaient été réalisées en 2020.

2) Le renouvellement de la programmation bisannuelle de transfert de documents

1. Recueil des besoins pour la programmation 2022-2023

Le CTLes ouvre tous les deux ans un recueil des besoins auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, afin de programmer l'ensemble des opérations de transfert de documents, en dépôt ou en cession, qui auront lieu pendant les deux années suivantes. L'exploitation de ce recueil de besoins permet de planifier la charge de travail de l'équipe du CTLes, et de veiller à l'équité entre les établissements versants. Sur cette base, le CTLes met en concurrence les entreprises de déménagement afin de sélectionner le titulaire du marché de transferts de collections pendant cette période.

Les besoins suivants sont également concernés par ce recueil :

- Transformation de stockage provisoire en dépôt ou en cession ;
- Cession de documents jusqu'ici conservés en dépôt au CTLes ;
- Demande de retour définitif dans leur établissement versant de documents conservés en dépôt au CTLes ;
- Demande de listes des documents conservés en dépôt au CTLes pour un établissement.

En prévision de l'achèvement de la programmation 2020-2021, un nouveau recueil des besoins a été envoyé aux établissements en décembre 2021 en vue d'établir la programmation 2022-2023. Les établissements destinataires, au nombre d'une soixantaine, sont des bibliothèques relevant d'établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et situés en Île-de-France. Les réponses étaient attendues pour le 15 mai 2021.

2. Typologie des demandes

14 établissements, représentant 17 bibliothèques, ont répondu. Leurs demandes se répartissent de la façon suivante :

SYNTHÈSE DES DEMANDES POUR LA PÉRIODE 2022-2023

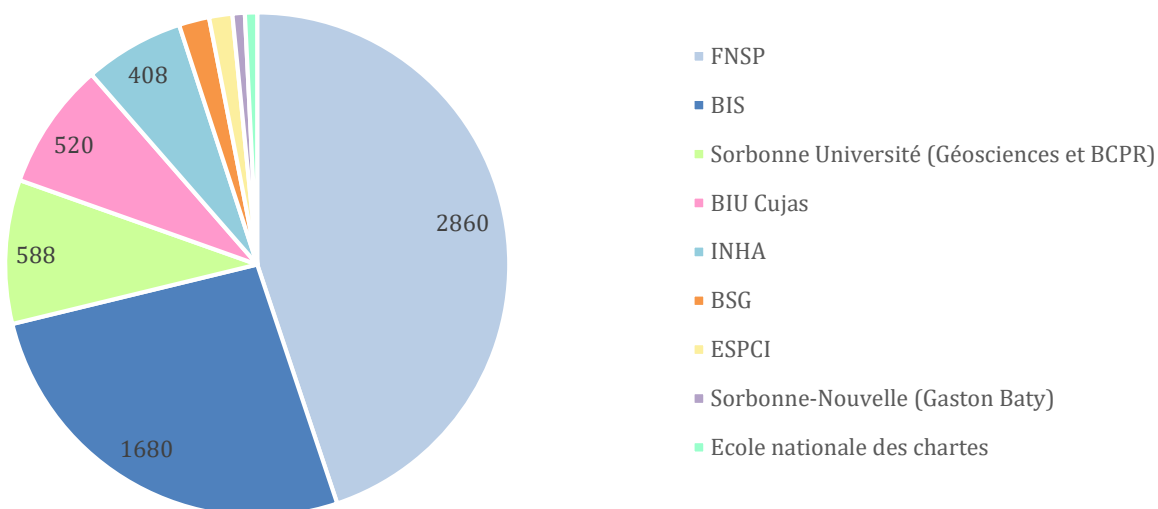
Type d'opération	2020-2021		2022-2023	
	Nombre de bibliothèques	Volumétrie (en titres ou en mètres linéaires)	Nombre de bibliothèques	Volumétrie (en titres ou en mètres linéaires)
Transfert de collections en dépôt	12	6 357 ML	10	6 375 ML / 6 155 ML accordés
Transfert de collections en cession	4	578 ML	5	993 ML
Transformation de dépôt en cession	3	135 titres	3	595 titres
				576 ML
Transformation de stockage provisoire en dépôt	2	487 ML	2	1 325 ML
Retours définitifs de collections	3	5 titres	7	12 148 titres
		42 ML		550 ML
Liste des documents conservés au CTLes	13	13 listes	0	0

Toutes les demandes ont pu être acceptées, à l'exception d'un établissement pour lequel il n'a été accordé que 2 640 mètres linéaires de transferts de collections sur 2 860 demandés, en raison du nombre total d'opérations demandées au CTLes.

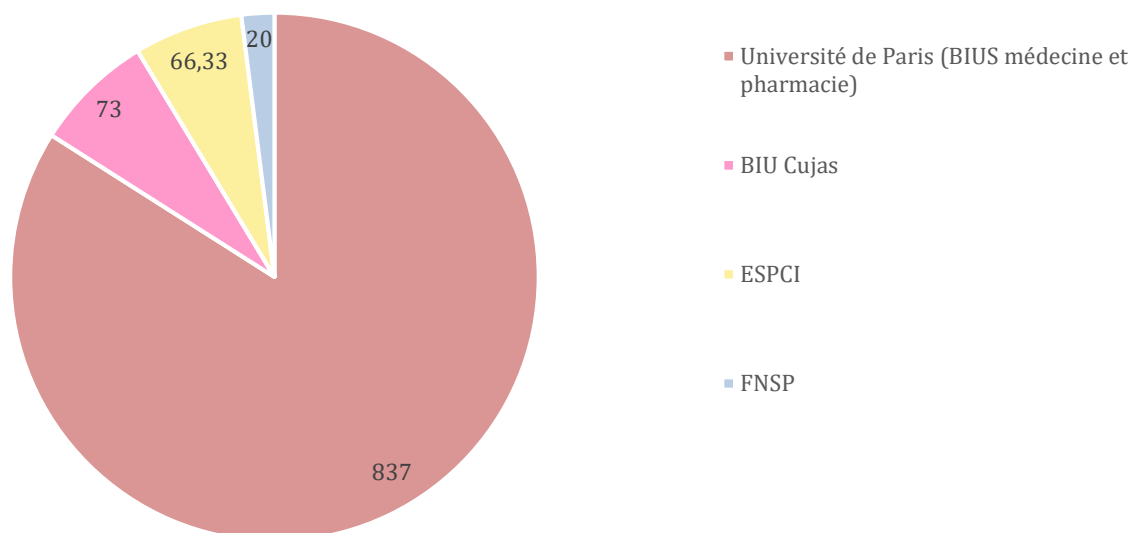
3. Détail des demandes par établissement

Le métrage total des demandes de transferts a légèrement augmenté (7 148 mètres linéaires accordés pour les deux années, contre 6 935 en 2020-2021). La répartition des établissements demandeurs est assez semblable à celle des années passées. Le choix de céder une partie des collections transférées reste marginal, à l'exception notable de l'Université de Paris qui choisit la modalité de la cession pour l'ensemble de ses collections envoyées au CTLes.

DEMANDES DE TRANSFERTS EN DEPOT PAR ETABLISSEMENT



DEMANDES DE TRANSFERTS EN CESSIION PAR ETABLISSEMENT

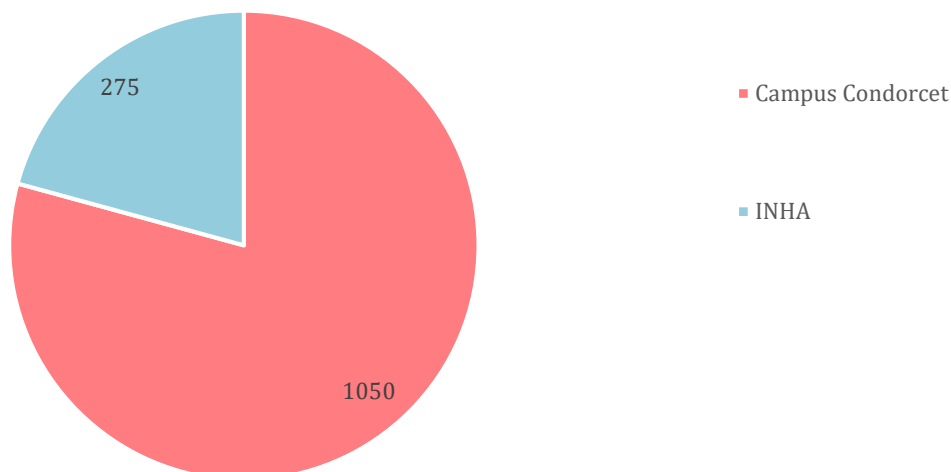


Aux transferts, il faut ajouter le traitement pour l'entrée en dépôt de collections jusqu'ici conservées au titre du stockage provisoire. Ces opérations représentent un travail équivalent au traitement des transferts, avec une contrainte supplémentaire qui est le prélèvement des documents dans les magasins du CTLes. L'incidence sur l'espace disponible est en revanche minime.

Pour les années 2022-2023, ces opérations sont majoritairement représentées par la prise en charge des collections du Campus Condorcet destinées à rester au CTLes et dont le traitement doit s'étaler sur plusieurs années.

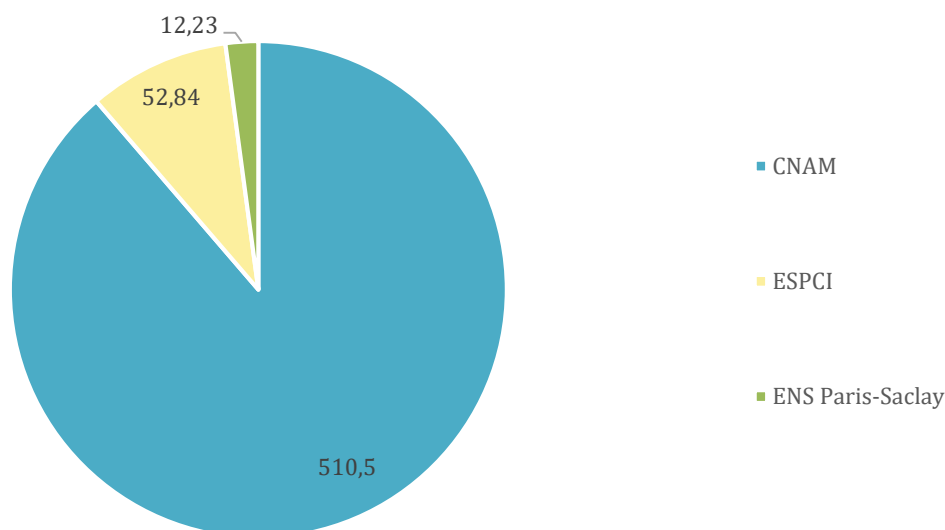
Si on comptabilise les transferts vus précédemment et ces opérations, on obtient une programmation totale pour 2022-2023 de 8 473 mètres linéaires de collections à traiter, contre 7422 mètres linéaires en 2020-2021, soit une augmentation de près de 1 kilomètre linéaire. De plus, la part de cession, qui demande un temps de travail supérieur, est un peu plus importante. Le volume hebdomadaire de traitement a quand même pu être maintenu à 120 ML maximum, considéré comme la capacité de traitement courante de l'établissement.

DEMANDES DE TRANSFORMATION EN DEPOT DE COLLECTIONS EN STOCKAGE PROVISOIRE



Les transformations de dépôt en cession permettent aux établissements de cesser de payer le coût du stockage annuel, et au CTLes de dédoubler les collections le cas échéant. Le nombre de demandes a augmenté pour ces opérations, proposées pour la première fois dans la programmation 2020-2021. On observe cependant quelques demandes de cession sur des fonds entrés en dépôt très récemment, ce qui oblige à un triple traitement (entrée des collections en dépôt, sortie des collections en dépôt, entrée des collections en cession), là où la cession des collections dès leur arrivée aurait été plus économe en temps et en travail de traitement.

DEMANDES DE TRANSFORMATION DE DEPOT EN CESSIION PAR ETABLISSEMENT

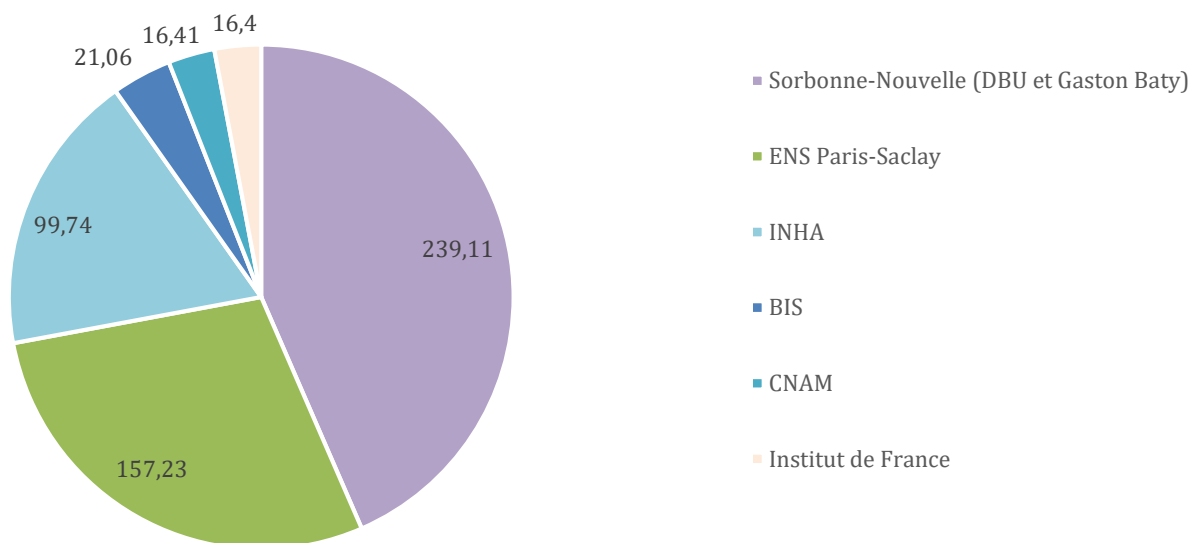


Enfin, concernant les retours définitifs, la hausse des demandes est importante.

La volumétrie, qui ne peut être établie qu'à titre indicatif à ce stade, est de 550 mètres linéaires. Cependant, cela recouvre aussi bien des opérations massives mais simples (retours de versements complets dans leur établissement) et des opérations de moindre volumétrie mais plus longues et fastidieuses (prélèvement par picking dans des conteneurs dont les documents restent pour partie au CTLes). Le second cas, plus courant, induit un traitement matériel comme informatique plus long.

De même que pour les transformations en cession d'anciens dépôts, le nombre de demandes de retours sur des collections entrées tout récemment est relativement élevé.

DEMANDES DE RETOURS DEFINITIFS



Le calendrier des pages suivantes présente le programme prévisionnel détaillé des opérations pour les années 2022 et 2023.

3) Le traitement des collections

Les activités du service du traitement intellectuel des collections sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif de l'ensemble des collections reçues par le CTLes (dépôt et cession) dans le système de gestion d'archives Flora, et d'autre part, du signalement dans le SUDOC des collections cédées au CTLes.

Le volume de documents déposé au sein de l'établissement a été plus important cette année, et, au 31 décembre 2021, l'équipe enregistrait un retard dans le traitement des collections de 460 mètres linéaires.

Cependant les agents sont restés mobilisés sur les activités de traitement rétrospectif de collections non inventoriées dans les catalogues (documents hors format et thèses), la transformation de dépôt en cession et les éliminations des collections dans la base d'archives.

Cette année encore, la crise sanitaire a fortement bouleversé les activités du service, avec la nécessité du recours au télétravail. La préparation de la programmation 2022-2023 et l'avancement du signalement rétrospectif des thèses et des documents hors format ont pu bénéficier de cette organisation forcée au détriment du traitement courant (au printemps 2021, le retard a atteint jusqu'à plus de 1 100 mètres linéaires). A la crise sanitaire se sont ajoutés l'incendie d'OVH Cloud le 10 mars 2021, qui a rendu le système informatique documentaire, Flora, temporairement inaccessible et a conduit à l'annulation d'un transfert, les problèmes liés à l'utilisation des applications de l'ABES en avril 2021, ainsi que de nombreuses coupures de Flora (voir IV. 'Informatique').

1. L'inventaire des collections

Au cours de l'année 2021, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans la base d'archives de l'établissement (Flora) 56 411 titres contre 74 786 en 2020.

EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ENREGISTRES DANS FLORA EN 2020 ET 2021

	2020		2021		Evolution 2020-2021
	Nb notices	%	Nb notices	%	
Périodiques	5 949	7,95 %	7 610	13,49 %	+27,92 %
Monographies	63 847	85,37 %	47 630	84,43 %	-25,40 %
Thèses	4 990	6,67 %	1 171	2,08 %	-76,53 %
Total	74 786	100,00 %	56 411	100,00 %	-24,57 %

Une analyse comparative de l'inventaire des collections en 2021, par rapport à celle de 2020, fait apparaître une baisse du nombre de notices créées dans Flora. Cette baisse s'explique par le volume moins important de monographies (47 630 documents en 2021 contre 63 847 en 2020) et de thèses (1 171 documents en 2021 contre 4 990 en 2020) arrivés au CTLes. Contrairement aux périodiques dont l'inventaire s'effectue au titre, les monographies et les thèses sont inventoriées au volume physique. La baisse du traitement des monographies (- 25,40 %) et des thèses (-76,53) n'est pas compensée par l'augmentation du traitement des titres de périodiques (+ 27,92 %). Ainsi, d'une manière générale, on observe une baisse de 24,50 % du nombre de notices créées.

2. Le signalement des collections en cession dans le SUDOC

Au 31 décembre 2021, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 371 498 documents localisés.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTICES LOCALISEES DANS LE SUDOC POUR LE CTLES DEPUIS 2012

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
314 640	316 348	324 825	338 927	361 937	362 626	364 165	364 156	365 740	371 498

DETAIL DES OPERATIONS REALISEES PAR LE CTLES DANS LE SUDOC PAR TYPE DE NOTICES DEPUIS 2012

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Notices bibliographiques	203	335	546	382	562	288	61	44	14	10
Notices d'autorité	187	289	556	410	572	174	335	104	62	43
Notices d'exemplaire	3 410	1 708	9 559	15 087	27 665	854	2 752	537	3 249	9 138
Total	3 800	2 332	10 661	15 879	28 799	1 316	3 148	685	3 318	9 191

L'analyse comparative entre 2020 et 2021, en termes de localisations, fait apparaître une augmentation du nombre de documents traités. Cette augmentation s'explique par les chantiers rétrospectifs de collections non localisées dans le SUDOC réalisés en 2021 (cf. I.3.4.3 'Le signalement rétrospectif des thèses' et I.3.4.2 'L'inventaire des documents de grand format'). Ces opérations ont pu être réalisées à distance, quand le travail sur site n'était pas possible ou le nombre d'agents présents simultanément réduit en raison des mesures sanitaires. Ce chantier a permis de créer, modifier ou supprimer des notices d'exemplaire.

A ce chiffre s'ajoute un nombre peu important de nouveaux titres dans les collections courantes ainsi qu'un volume de documents en cession peu important (5 % des transferts 2021).

Les exemplarisations concernant les titres PCP sont traitées dans la partie réservée aux plans de conservation partagée.

Quant au catalogage rétrospectif, celui-ci a porté sur le fonds de thèses étrangères de Baltimore (1888-1970) cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

NOMBRE DE NOTICES CREEES ET MODIFIEES EN 2021 DANS LE SUDOC DANS LE CADRE DU CATALOGAGE RETROSPECTIF

	Création	Modification
Notices bibliographiques	6	465
Notices d'autorité	33	100
Notices d'exemplaire	7	67
Total	46	632

3. Le traitement de la « Full collection » de Wiley

Au titre du contrat 2021-2023, le CTLes n'est plus destiné à recevoir les exemplaires imprimés pour cet éditeur.

Au cours de l'exercice 2021, l'établissement a réceptionné 14 colis, soit 25 fascicules concernant l'année 2020.

Tous les fascicules concernant l'année 2020, réceptionnés en 2020 et 2021, ont été intégrés aux collections de l'établissement (conditionnement et inventaire). Ce traitement a porté sur 316 titres. La localisation dans le Sudoc sera réalisée en 2022.

4. Les chantiers sur les collections en magasins

4.1 Les opérations d'élimination dans Flora

En 2021, le service a procédé à la suppression de 2 059 documents et à la modification de 5 lots dans la base (Flora). Les motifs d'élimination se répartissent ainsi :

REPARTITION DES MOTIFS D'ÉLIMINATION ET DE MODIFICATIONS DANS FLORA

	Nombre de documents éliminés	Nombre de modifications
Suite transformation de dépôt en cession	770	0
Suite aux retours définitifs	10	5
Suite à l'inventaire	1279	0
Total	2059	5

Pour les documents en dépôt transformés en cession, il s'agissait des établissements suivants : les bibliothèques universitaires de médecine (Kremlin-Bicêtre), de l'École des Ponts ParisTech et du conservatoire national des arts et métiers (CNAM) (voir partie I.3.4.4 'Les transformations dépôt en cession').

4.2 L'inventaire rétrospectif des documents de grand format

Le récolement des documents de grand format (supérieur ou égal à 34 centimètres) permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le SUDOC.

Au cours de l'année 2021, l'activité a porté sur 3 versements de documents de grand format pour un total de 74 versements identifiés. Au 31 décembre 2021, le travail est achevé pour 2 versements (inventaire dans Flora) soit 13,49 mètres linéaires. La difficulté de cette activité est l'accès à certaines collections qui se situent en magasin de grande hauteur.

Certaines opérations concernant l'activité ont pu être réalisées dans le cadre du télétravail : signalement dans les catalogues Flora et Sudoc, et création de listes Excel.

L'activité se poursuivra en 2022.

4.3 Le signalement rétrospectif des thèses

Le récolement des thèses permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le SUDOC.

Au cours de l'année 2021, l'activité a porté sur 16 versements de thèses représentant 831,40 mètres linéaires, sur un total de 180 versements identifiés soit environ 14 kilomètres linéaires. Les collections concernées par le signalement rétrospectif sont essentiellement des versements en cession. Le travail (inventaire, adressage dans Flora et dans le SUDOC) est achevé pour 9 versements représentant 417,05 mètres linéaires.

OPERATIONS DE SIGNALEMENT RETROSPECTIF DES THESES DANS LES DIFFERENTS CATALOGUES EN 2021

Opérations réalisées dans Flora		Opérations réalisées dans le Sudoc	
Nombre de notices importées	Nombre de notices éliminées	Nombre de notices localisées et/ou modifiées	Nombre de notices absentes
23 256	1 289	11 501	3 828

Le travail est en cours pour 7 autres versements (414,35 mètres linéaires), qui ont été vérifiés en magasin par l'équipe du traitement matériel des collections et dont l'inventaire reste à faire.

Ce travail de signalement dans les catalogues a été réalisé principalement en télétravail au premier semestre 2021.

4.4 Programmation 2022-2023 : travail sur les listes des retours définitifs et des transformations de dépôt en cession

Dans le cadre de la préparation de la programmation 2022-2023 qui organise et planifie les activités pour les deux ans à venir, l'équipe s'est mobilisée sur l'analyse des listes envoyées par les établissements concernant les

retours définitifs et les transformations de dépôt en cession afin d'avoir une estimation des métrages et établir un calendrier de traitement.

Pour ces deux types de demandes, les établissements ont fourni des listes de documents. Pour chaque liste, le travail consiste à rechercher et à extraire les données de la base d'archive des documents concernés par ces opérations. Ces données vont permettre de faire une première estimation du métrage des collections concernées par ces activités, et également de relever les incohérences entre les informations fournies par les établissements et les informations rentrées dans Flora (des informations bibliographiques manquantes ou erronées, des états de collections distincts, des changements de titre non effectués, des documents absents ou en plusieurs exemplaires ou volumes, etc.).

Toutes ces informations permettent ainsi d'évaluer la charge de travail à venir pour les équipes (récolement en magasin, modification dans Flora, prélèvement en magasin, élimination dans Flora) ; de réaliser des tableaux récapitulatifs par type de demandes ; et de créer une répartition prévisionnelle des activités sur les deux années.

Ci-dessous, les tableaux récapitulatifs des demandes de retours définitifs et de transformation de collections de dépôt en cession pour la programmation 2022-2023 :

LES DEMANDES DE RETOURS DEFINITIFS 2022-2023

Etablissements	Type de documents	Nombre de documents/titres	Métrage en mètres linéaires
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)	Périodiques	14	21,06
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Bibliothèque centrale	Périodiques	29	16,41
Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay)	Monographies, périodiques et thèses	367	157,23
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)	Monographies	2 288	99,74
Bibliothèque de l'Institut de France	Monographies	124	16,40
Bibliothèque Sorbonne Nouvelle	Monographies et périodiques	5 334	234,58
Théâtrothèque Gaston Baty	Monographies et périodiques	163	4,53
TOTAL		8 319	549,95

Les retours définitifs seront traités prioritairement. Certaines listes sont prêtes pour l'extraction des documents en magasins. Ainsi, un premier établissement, la bibliothèque de l'Institut de France pourra récupérer ses documents dès janvier 2022.

LES DEMANDES DE TRANSFORMATION DE DEPOT EN CESSION 2022-2023

Etablissements	Type de documents	Nombre de documents/titres	Métrage en mètres linéaires
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Bibliothèque centrale	Périodiques	426	510,5
Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay)	Périodiques et monographies	148	12,23
Bibliothèque de l'Ecole de physique et de chimie industrielle (ESPCI Paris)	Périodiques	22	52,84
TOTAL		596	575,57

II. La communication des documents

1) Evolution des communications

1. Evènements ayant eu un impact sur le service de la communication des documents : crise sanitaire et incendie du datacenter d'OVH à Strasbourg

L'année 2021 est restée marquée par l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de communication des documents. D'une part, les demandes des établissements sont restées en retrait par rapport aux années passées, malgré une reprise par rapport à l'année 2020. D'autre part, le CTLes a dû adapter son service aux effectifs présents sur site tout au long de l'année, au gré de l'évolution des recommandations gouvernementales.

La desserte des établissements parisiens par la navette n'a donc pas eu lieu quotidiennement comme à l'accoutumée :

- Jusqu'à la fin du mois de mars, 3 navettes hebdomadaires ;
- A compter de la fin du mois de mars, 4 navettes hebdomadaires ;
- A partir de septembre, reprise des 5 navettes hebdomadaires.

Outre ce rythme dégradé par rapport à la situation habituelle, le CTLes a été contraint de fermer son service à deux reprises en raison de l'incendie du datacenter d'OVH, où était hébergé le système informatique documentaire de l'établissement. Le service a été totalement indisponible du 10 au 17 mars, dans l'attente de la mise en place du système de secours par le prestataire Decalog. Puis une nouvelle coupure a eu lieu les 29 et 30 avril afin de rétablir le système ordinaire.

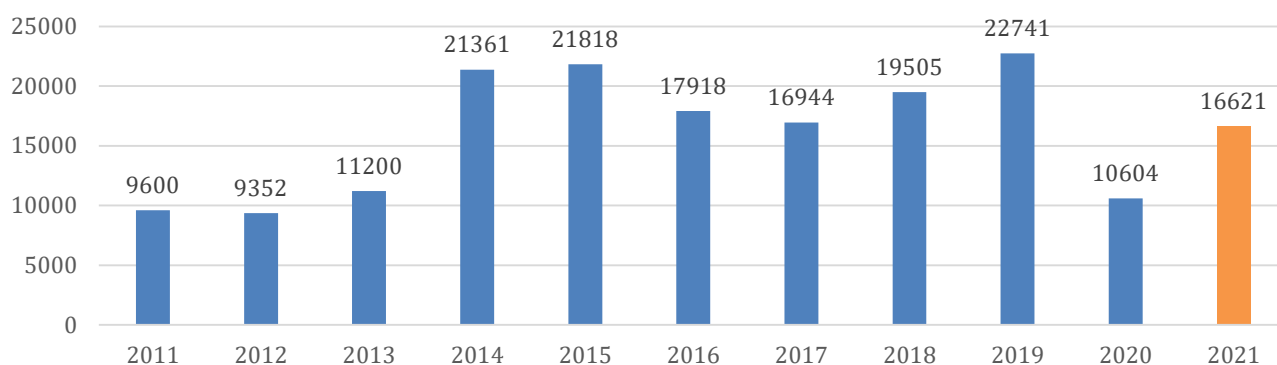
Il faut aussi prendre en compte les périodes de fermetures annuelles du service de communication des documents, soit les trois premières semaines d'août ainsi qu'une semaine entre Noël et le Nouvel an.

2. Nombre de communications

En 2021, 16 621 documents ont été communiqués. Si cela reste en retrait par rapport à 2018 et surtout 2019 (l'année précédant la crise sanitaire étant aussi l'année où le plus grand nombre de communications avaient été enregistrées par le CTLes), on constate un retour à un niveau similaire à celui des années 2016-2017. Le recul n'est ainsi plus que 27 % par rapport au nombre de documents communiqués en 2019, alors qu'il était de 53 % entre 2019 et 2020.

NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR AN DEPUIS 2011

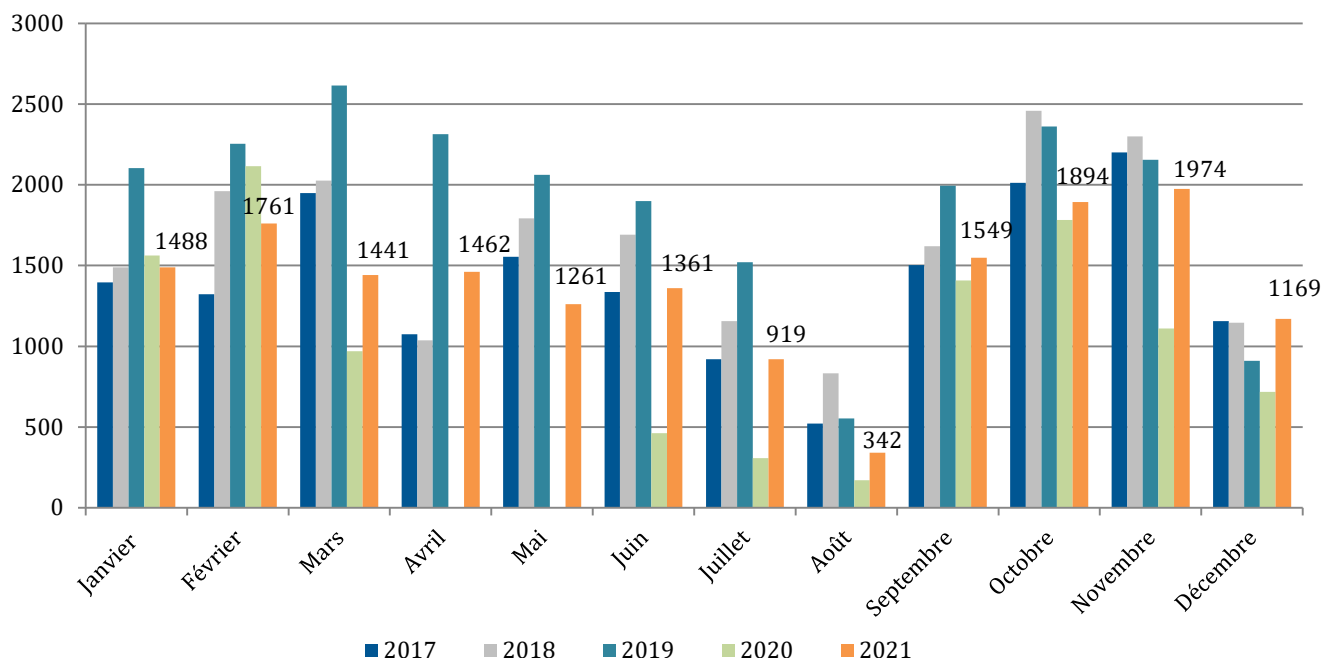
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
9 600	9 352	11 200	21 361	21 818	17 918	16 944	19 505	22 741	10 604	16 621



Le détail du nombre de communications réalisées chaque mois en 2021 et les années précédentes confirme la reprise des demandes, malgré le fait que certains établissements partenaires ont temporairement fermé leur

service de communication différé, ou ont dû restreindre leur accès à certains publics sur la période. Cela laisse penser que les niveaux de communication des prochaines années pourraient reprendre leur tendance à la hausse, une fois les restrictions sanitaires levées pour l'ensemble des établissements.

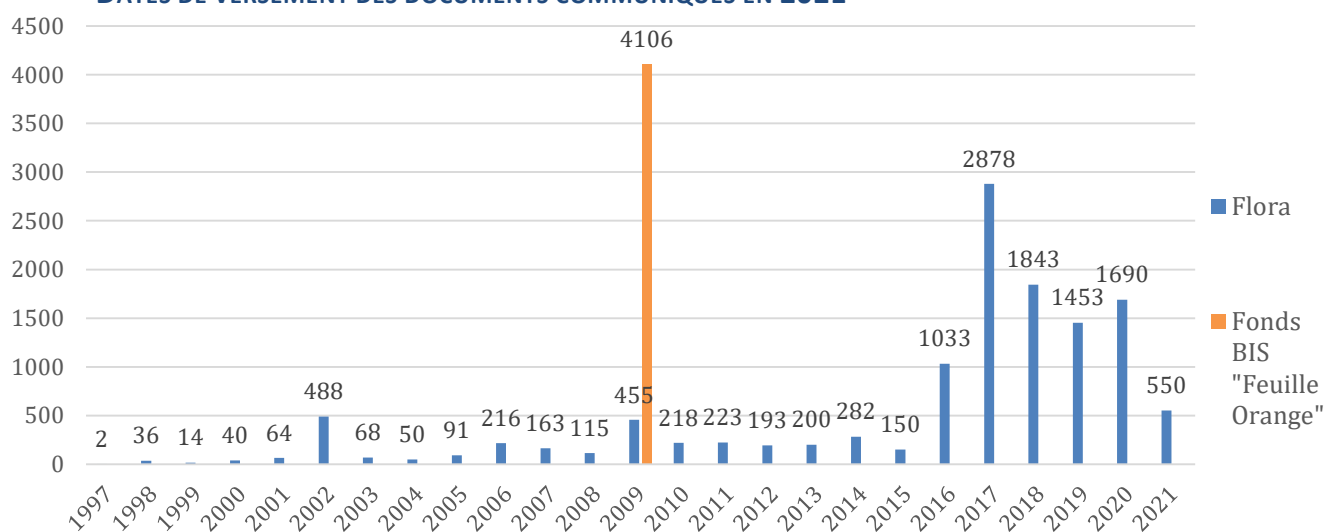
EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS REALISEES CHAQUE MOIS DE 2017 A 2021



3. Typologie des documents communiqués

Comme les années précédentes, on constate que les versements réalisés depuis 2016 (56,8 % des demandes), ainsi que les demandes concernant le fonds BIS « feuilles orange¹ » (24,7 %) constituent l'essentiel des communications.

DATES DE VERSEMENT DES DOCUMENTS COMMUNIQUEES EN 2021

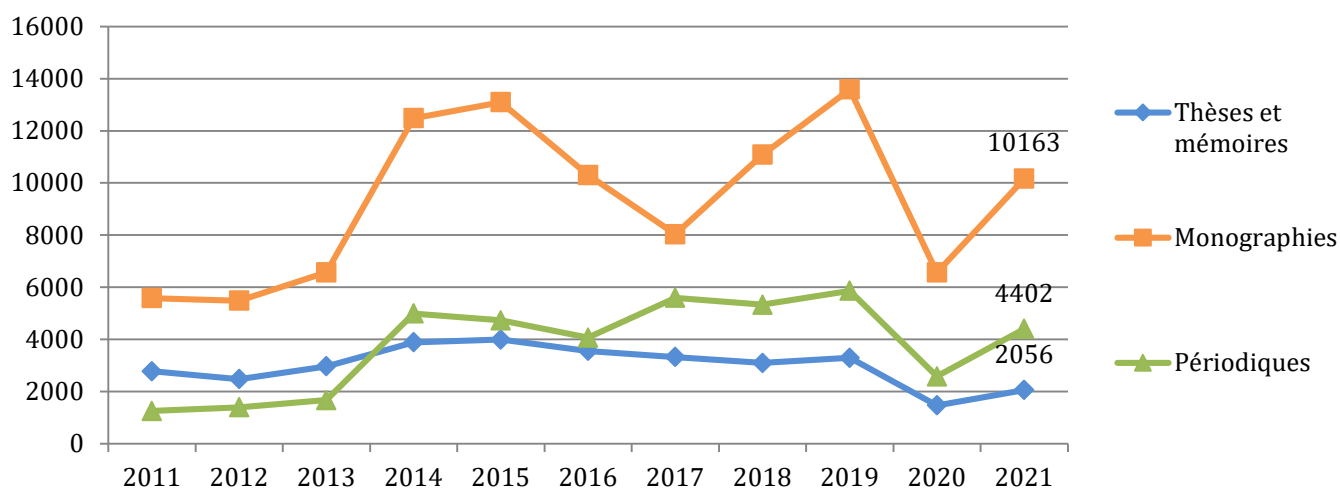


¹ Du nom du bulletin de communication imprimé sur une feuille de couleur orange, pour séparer cette filière de traitement manuel de la filière standard CTLes.

La ventilation des communications par type de document est semblable à celle des années passées, avec une part des monographies qui concentre un peu plus de 60 % des communications (alors que les périodiques représentent plus de 50 % des documents conservés au CTLes, et les monographies environ 30 %).

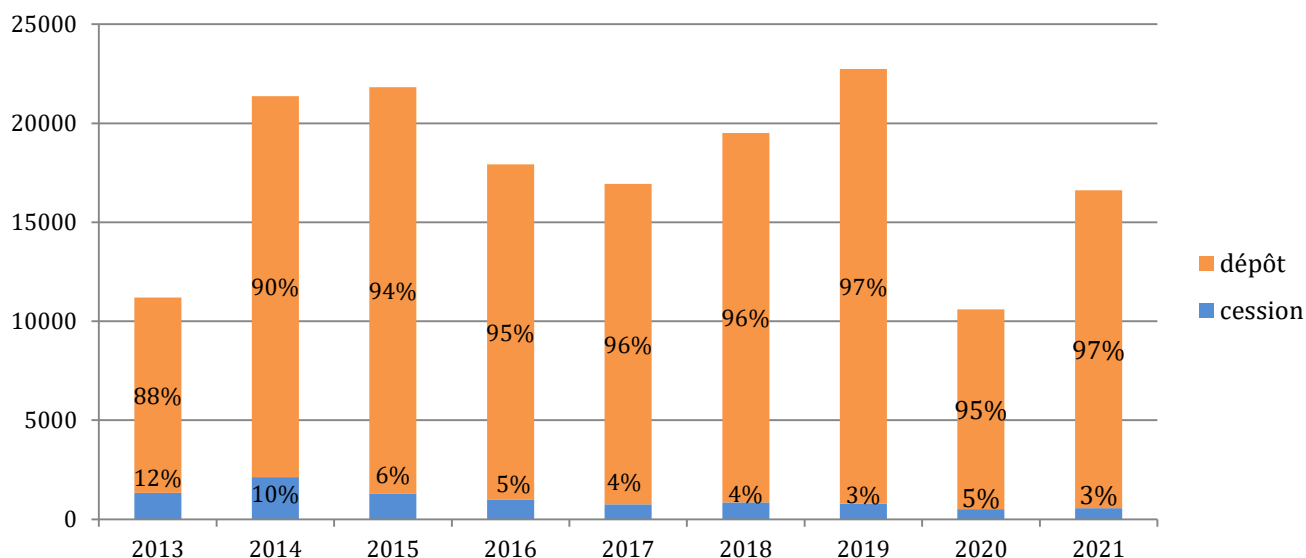
EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR TYPE DE DOCUMENT

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Thèses et mémoires	2 772	2 475	2 964	3 884	3 990	3 551	3 319	3 095	3 292	1 464	2 056
Monographies	5 579	5 484	6 568	12 487	13 100	10 305	8 033	11 081	13 589	6 565	10 163
Périodiques	1 249	1 393	1 668	4 990	4 728	4 062	5 592	5 329	5 860	2 575	4 402
Total	9 600	9 352	11 200	21 361	21 818	17 918	16 944	19 505	22 741	10 604	16 621



Les communications de documents concernent toujours principalement les documents en dépôt : seuls 3 % des communications portaient sur les fonds cédés au CTLes en 2021.

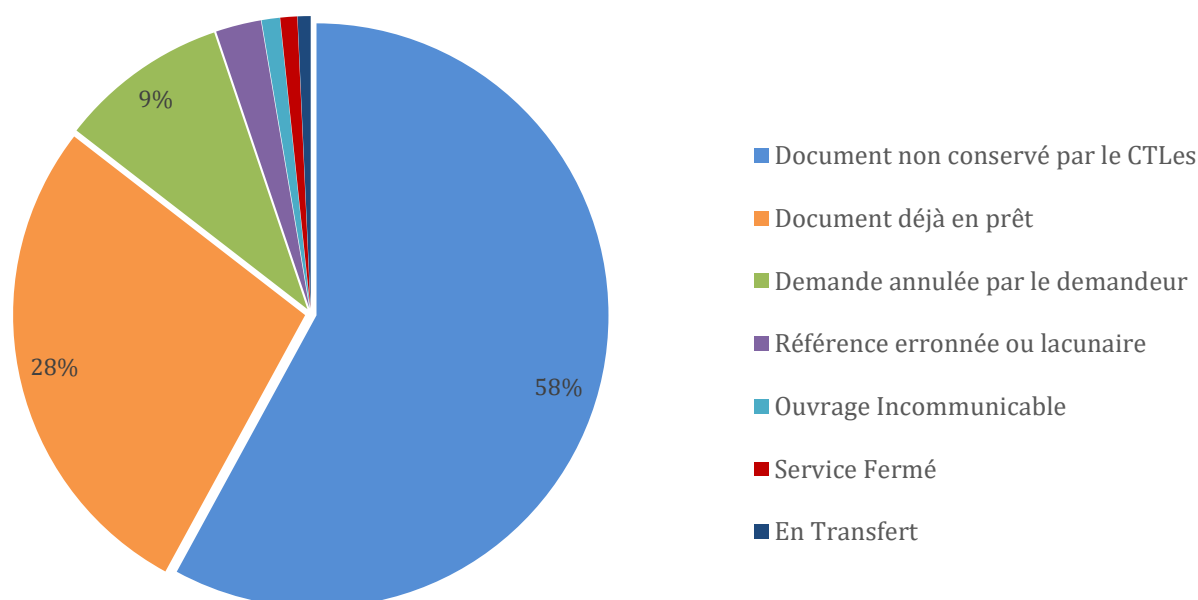
EVOLUTION DE LA REPARTITION DES DOCUMENTS PAR STATUT



4. Le taux de réponse

En 2020, le CTLes a reçu 18 017 demandes de communication de document. Environ 7,75 % (1 396 demandes) n'ont pas pu être satisfaites, soit un pourcentage comparable aux années passées (en excluant 2020 dont les résultats étaient exceptionnels en raison de la crise sanitaire).

REPARTITION DES DEMANDES NON SATISFAITES



Comme les années passées, les trois principales causes de non satisfaction des demandes sont les suivantes : document non conservé au CTLes ; document déjà en prêt ; demande annulée par le demandeur.

5. Profil des établissements demandeurs

96 % des demandes de communication satisfaites en 2021 ont été émises par les bibliothèques versantes et la majeure partie portaient sur leurs documents en dépôt. Cette proportion reste stable par rapport aux années passées.

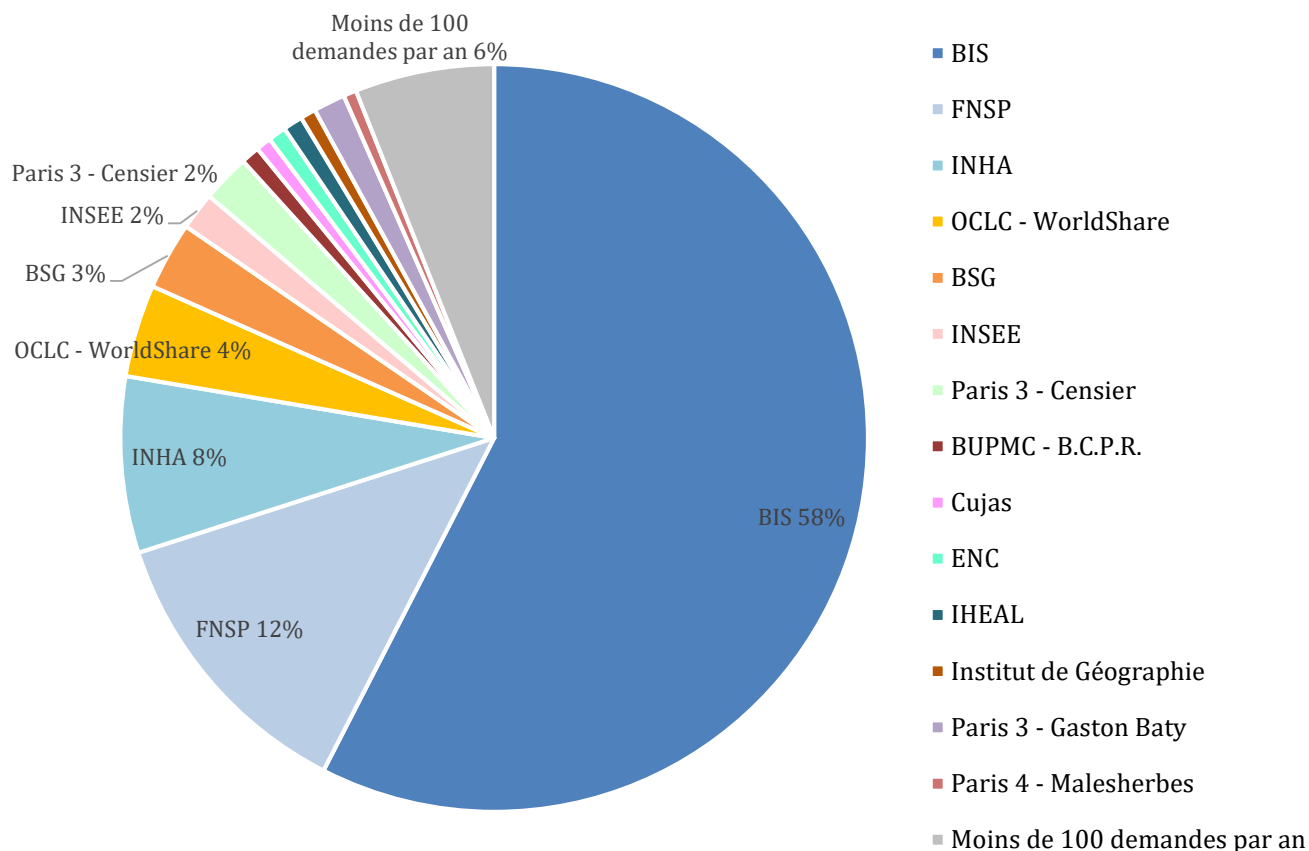
Les établissements ayant réalisé le plus de demandes sont pour la plupart les mêmes que les années passées, dans des proportions très similaires :

- La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) : 58 % des demandes (proportion strictement égale à celle de 2020) ;
- La FNSP : 12 % en 2021 contre 10 % en 2020 ;
- L'INHA : 8 % en 2021 contre 6 % en 2020.

Ces principaux demandeurs regroupent près de 80 % des communications réalisées par le CTLes en 2021.

En revanche les bibliothèques de l'université Sorbonne Nouvelle sont en retrait cette année, en raison du déménagement des collections vers le Campus Nation et de l'arrêt des demandes pendant une partie de l'année. 2 % des demandes ont ainsi émanées de la bibliothèque Censier, fermée à compter de février 2021, alors qu'elle faisait partie des 3 plus gros demandeurs l'année précédente avec 10 % des demandes.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DEMANDEURS



2) Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le CTLes a souscrit à l'outil d'OCLC *Worldshare ILL* qui permet aux établissements étrangers de transmettre leurs demandes de communication au CTLes depuis Worldcat. En 2021, seuls 20 documents ont été physiquement envoyés à des bibliothèques suite à des demandes reçues par Worldshare, contre 116 en 2020.

En effet, à compter d'avril, le CTLes a ouvert à titre d'essai la fourniture dématérialisée de documents aux bibliothèques étrangères qui lui transmettaient des demandes d'articles ou d'extraits d'ouvrages via Worldshare. Le CTLes a réalisé 114 envois dématérialisés de documents dans ce cadre durant la suite de l'année, pour un total de 1036 pages. Le total de communications à des bibliothèques étrangères est donc relativement stable.

L'objectif est à terme l'ouverture du service de fourniture dématérialisée de documents à tous les établissements, pour les collections en cession du CTLes.

III. La conservation partagée des périodiques

1) Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques

1. Evolution des PCP en 2021

Le CTLes, opérateur national participant à la mutualisation de collections (décret du 10 mars 2014), assure la gestion de 16 plans de conservation partagée (PCP) thématiques et nationaux. Le tableau de la page suivante résume l'état d'avancement de chacun de ces plans.

Au total, en janvier 2022, 20 304 titres de périodiques de niveau recherche constituent les corpus des 16 PCP thématiques et nationaux alimentant la base de gestion de la conservation partagée.

En 2021, 1 251 nouveaux titres ont enrichi les corpus de 8 PCP, dont font partie les 2 derniers plans créés en 2020, Sciences du numérique et Economie/gestion.

Concernant l'avancement du positionnement des partenaires, 16 425 titres se sont vus attribuer la mention de pôle de conservation, tous PCP confondus.

Des comptes-rendus détaillés de l'avancement de chaque PCP sont disponibles sur le site du CTLes².

L'établissement participe également en tant que partenaire à un autre PCP national, dirigé par le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), le PCMath. En janvier 2022, le CTLes signale 81 titres de son fonds propre au sein du corpus du plan de mathématiques contre 235 titres en 2021. Une vaste opération de désherbage des titres a été lancée par le CTLes suite aux transferts de dons, soit 154 titres représentant 164,85 ML.

2. Appel à projet triennal et attribution de la subvention CollEx-Persée de soutien aux PCP

Les PCP thématiques et nationaux (ceux gérés par le CTLes, ainsi que le PCMath) bénéficient du soutien du GIS CollEx-Persée par le biais de financements permettant leur développement. La répartition de ces subventions est opérée par le CTLes pour le compte de CollEx-Persée, dans le cadre d'appels à projets.

Pour la deuxième année, dans le cadre de l'appel à projet triennal 2020-2022, l'enveloppe globale s'élevait en 2021 à 403 885,33 euros (subvention de 360 505 euros, à laquelle s'ajoutaient des reliquats non dépensés les années précédentes), répartie comme suit :

- PCP Economie, gestion (pilote scientifique : Bibliothèque Dauphine / Université Paris Dauphine PSL) : 49 988,65 euros
- PCP Sciences du numérique (pilote scientifique : Bibliothèque universitaire / Université de Lille) : 43 048 euros
- PCP Arts du spectacle (pilote scientifique : BU Censier/ Université Sorbonne-Nouvelle) : 24 126 euros
- PCP Chimie (pilote scientifique : SCD Lyon 1) : 59 120 euros
- PCP Droit (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire Cujas) : 13 500 euros
- PCP Langues d'Europe balkanique centrale et orientale (pilote scientifique : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations) : 35 374 euros
- PCP Mathématiques (pilote scientifique : CNRS délégation Paris B-GDS 2755 - Réseau national des bibliothèques de mathématiques) : 51 825 euros
- PCP Médecine et Odontologie (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de Santé) : 32 491,33 euros
- PCP Physique et Astrophysique (pilote scientifique : SID Université Grenoble-Alpes) : 20 733,35 euros
- PCP Sciences de l'Antiquité (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) : 46 331 euros
- PCP Psychologie (pilote scientifique : Bibliothèques Paris Descartes / Université de Paris) : 27 348 euros

Les conventions financières ont été envoyées le 6 avril et les versements aux établissements pilotes ont été effectués dès les retours de ces conventions signées.

² <https://www.ctles.fr/services/conservation-partagee/pcp-thematiques>

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PCP CO-ANIMÉS PAR LE CTLES

PCP thématique piloté par le CTLes (date de création)	Nombre de bibliothèques partenaires ¹	Nombre de titres signalés dans la base PMB en janvier 2022 ²	Nombre de titres signalés pôle de conservation dans la base PMB en janvier 2022 ³	Couverture nationale du plan	Collections transférées pour l'ensemble des partenaires (2021)	Collections désherbées pour l'ensemble des partenaires (2021) ⁴
Arts du spectacle (2012)	9	1 027 titres (+156 titres)	1 012 titres (+162)	oui	0,85 ML	0
Droit (2016)	13	1 088 titres (+ 60 titres)	842 titres (+286)	oui	0,015 ML	2,18 ML
Etudes italiennes (2017)	9	106 titres (identique)	65 titres (identique)	oui	pas de transfert	0
Géographie et Urbanisme (2013)	6	685 titres (identique)	72 titres (identique)	non	pas de transfert	0
Histoire médiévale (2017)	24	251 titres (-1 titre)	225 titres (+74 titres)	oui	pas de transfert	0
Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (2016)	9	1 363 titres (identique)	936 titres (+598 titres)	oui	pas de transfert	0
Philosophie	23	1 097 titres (+19 titres)	991 titres (+60 titres)	oui	pas de transfert	0
Langues, littératures, civilisation germaniques (2016)	20	474 titres (-1 titre)	467 titres (-5 titres)	oui	pas de transfert	0
Psychologie et Psychanalyse (2018)	18	1 081 titres (+50 titres)	483 titres (+228 titres)	oui	pas de transfert	0,79 ML (pour la numérisation Persée)
Sciences de l'Antiquité (2017)	36	670 titres (identique)	403 titres (+15 titres)	oui	pas de transfert	0
Chimie (2016)	31	494 titres (identique)	494 titres (identique)	oui	9,75 ML	2,75 ML
Médecine et Odontologie (2004)	26	10 682 titres (+135 titres)	9 933 titres (+3 titres)	oui	14,28 ML	21,88 ML
Physique (2016)	17	432 titres (+118)	428 titres (+111 titres)	oui	9,05 ML	1,01 ML
STAPS (2014)	16	139 titres (identique)	72 titres (+5 titres)	oui	pas de transfert	0
Sciences du numérique (2020)	14	268 titres (nouveau corpus)	0 titre	oui	pas de transfert	0
Economie et gestion (2020)	9	447 titres (nouveau corpus)	3 titres	oui	pas de transfert	0
TOTAL		20 304 titres (+1 251 titres)	16 425 titres signalés PC		33,945 ML	28,61 ML

1) Avec des collections visibles dans la base PMB / 2) Entre parenthèses : comparaison avec janvier 2021 / 3) Entre parenthèses : titres supplémentaires marqués pôle de conservation dans le Sudoc / 4) Déclarées dans Flora

2) Le soutien du CTLes aux PCP

1. Les outils

Le CTLes met à disposition des membres des plans plusieurs outils :

- La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB, qui permet le signalement des titres des PCP³ ;
- La plateforme de travail collaborative, développée à partir du logiciel Flora, qui permet de signaler les propositions de dons, de gérer les transferts de collections entre établissements et d'enregistrer les bordereaux de désherbage.

2. Les formations

Le CTLes apporte également son soutien aux plans de conservation en organisant les formations à ces outils, afin de permettre aux membres des plans de réaliser les opérations de signalement et de positionnement ainsi que les propositions de dons et les transferts. 34 formations ont été réalisées en 2021 contre 1 en 2020. Les établissements se sont bien adaptés à la prolongation de la crise sanitaire pour reprendre des cycles de formations aux outils et à la méthodologie des PCP, délivrés, principalement à distance, par l'équipe de la conservation partagée.

NOMBRE DE FORMATIONS ET STAGIAIRES FORMES PAR PLAN EN 2021

	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
PCP STAPS	10	16
PCP Médecine	2	3
PCP EBCO	5	10
PCP Droit	3	5
PCP Economie	2	10
PCP Sciences du numérique	1	1
PCP Psychologie	7	7
PCP Arts du spectacle	1	1
PCP Physique	2	9
PCP Chimie	1	1
TOTAL	34	63

3. La navette dédiée aux transferts PCP

Le CTLes met également à disposition des établissements partenaires des plans une navette mensuelle en Île-de-France afin de faciliter les échanges de fascicules entre établissements et permettre la constitution de collections de référence. Un agent du service de la conservation partagée se charge du recueil des besoins des partenaires, de la coordination et de la réalisation de la feuille de route. Un binôme composé d'un agent de la conservation partagée et d'un agent du service du traitement intellectuel réalise les tournées (chargements, livraisons, déchargements) en Île-de-France. Le CTLes est parfois un espace tampon pour le stockage de cartons entre deux navettes pour les établissements bénéficiaires.

Six navettes ont été réalisées en 2021, ce qui marque un retour à un rythme comparable à celui d'avant la crise sanitaire (7 navettes en 2019 contre 2 en 2020). Deux navettes ont cependant été annulées en 2021, en raison des restrictions sanitaires des établissements et d'un épisode neigeux.

Au total, pour l'année 2021, 12 bibliothèques ont échangé 30,60 ML de collections par le biais de ces navettes pour le compte de 7 PCP qui opèrent des transferts. En comparaison, 33 ML avaient été échangés en 2019 et 13,62 ML en 2020.

³ <https://pcp.docressources.fr/>

TRANSFERTS REALISES PAR LE BIAIS DES NAVETTES CTLES, PAR PCP

	Nombre de titres	Volumétrie (en mètres linéaires)
PCP Chimie	8	2,975
PCP Droit	1	3
PCP Mathématiques	12	0,66
PCP Médecine	61	16,65
PCP Physique	10	5,525
PCP Psychologie	2	0,79
PCP STAPS	2	1
Total	96	30,60

A ces navettes en Île-de-France, il faut ajouter 7 envois postaux de collections du CTLES pour 2 PCP, Chimie et Mathématiques, vers des établissements en Île-de-France et autres régions de France, soit 13 bibliothèques.

3) La participation du CTLES aux PCP pour ses collections propres

Outre ses missions d'appui aux membres des PCP, le service de la conservation partagée du CTLES prend aussi en charge les opérations à réaliser dans le cadre des PCP pour les collections qui appartiennent à l'établissement et qui sont concernées par des PCP.

Il s'agit pour chaque responsable d'un plan de récoler les titres concernés par le corpus de ce plan, de positionner le cas échéant le CTLES comme membre du plan ou pôle de conservation partagée, d'améliorer le signalement de ces titres (états de collections, amélioration des notices bibliographiques...), puis de procéder aux propositions de dons, transferts et éliminations en concertation avec les autres membres du plan.

TRAVAUX DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC (POUR LES TITRES DU CTLES)

	Créations	Modifications	Suppressions	Titres délocalisés	Titres localisés
Notices d'exemplaires	12	635	413	0	0
Notices bibliographiques	14	110	0	162	12

AVANCEE DES POSITIONNEMENTS DES TITRES PAR PLAN

	Nombre de titres localisés	CTLes pôle de conservation	CTLes membre du plan ou pôle associé	Positionnement non défini (à remplir)
PCP Médecine	2 163	1 216	947	0
PCP Droit	131	9	119	3
PCP STAPS	9	3	6	0
PCP EBCO	141	25	51	65
PCP Arts du spectacle	34	11	23	0
PCP Géographie	207	72	38	97
PCP Philosophie	105	19	86	0
PCP Germanique	32	4	28	0
PCP Médiévale	20	0	20	0
PCP Antiquité	36	1	35	0
PCP Mathématiques	81	24	57	0
PCP Chimie	101	57	44	0
PCP Physique	91	42	49	0
PCP Italien	6	0	6	0
Total	3157	1483	1509	165

TRANSFERTS REÇUS, DONS REALISES ET DESHERBAGE EFFECTUE PAR PLAN (CTLES UNIQUEMENT)

	Nombre de titres intégrés	ML intégrés	Nombre de titres cédés	ML cédés	Nombre de titres désherbés	ML désherbés
PCP Psychologie	0	0	0	0	2	0,79
PCP Médecine	1	0,17	4	0,49	0	0
PCP Chimie	9	2,26	13	5,43	0	0
PCP Physique	14	4,96	7	3,72	1	1,01
PCP Mathématiques	1	0,22	41	8,75	154	164,85
Total	25	7,61	65	18,39	159	166,65

NB : les écarts entre les chiffres de ce tableau et ceux du « Tableau de synthèse des PCP co-animés par le CTLes » s'expliquent par les opérations réalisées par le CTLes sur ses propres collections au sein du PCMaths, dont le pilotage est assuré par le RNBM.

4) Valorisation des PCP

Dans le cadre de la valorisation des missions du CTLes, l'équipe de la conservation partagée et la direction de l'établissement ont répondu positivement à une invitation en 2021.

Il s'agit d'une intervention réalisée en visioconférence le 17 juin 2021, à l'occasion de la journée professionnelle du centre régional Alsace du Sudoc, pour présenter les plans de conservation partagée thématiques et nationaux co-pilotés par le CTLes ainsi que les missions de l'établissement.

IV. La participation au Groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée

1) La participation aux instances CollEx-Persée

Le CTLes, membre du GIS CollEx-Persée, participe aux réunions du comité des membres, du comité de pilotage ainsi que du groupe de travail auto-évaluation (lequel a pour objectif de définir des propositions à présenter aux membres concernant les perspectives d'évolution après la première période de constitution du G.I.S., de 5 ans à partir de 2018).

2) Le groupe de travail « Fourniture à distance de documents »

En 2019, le groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée a confié au CTLes et à la Bibliothèque interuniversitaire santé de Paris (Université Paris 5 René Descartes à l'époque) section médecine le pilotage d'un groupe de travail pour étendre la fourniture dématérialisée de documents, en priorité auprès des plus gros fournisseurs, afin d'améliorer la rapidité du service offert.

La réflexion a abouti à l'ouverture par le CTLes pour le compte du G.I.S. d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) du 16/12/2020 au 31/01/2021 pour financer une plateforme commune de transmission électronique s'appuyant sur le logiciel Visiodoc de la société Protego, qui respecte la législation française de protection intellectuelle requérant la sécurisation de la remise d'une copie papier à l'utilisateur final. Les subventions CollEx-Persée permettent aux établissements retenus à l'issue de l'AMI de se doter de Visiodoc, dans une version améliorée suite aux échanges entre le prestataire et le groupe de travail. Elles ont aussi servi à l'achat d'un lot commun de « publications », c'est-à-dire le nombre de transmission de documents numérisés que peuvent réaliser les établissements via Visiodoc.

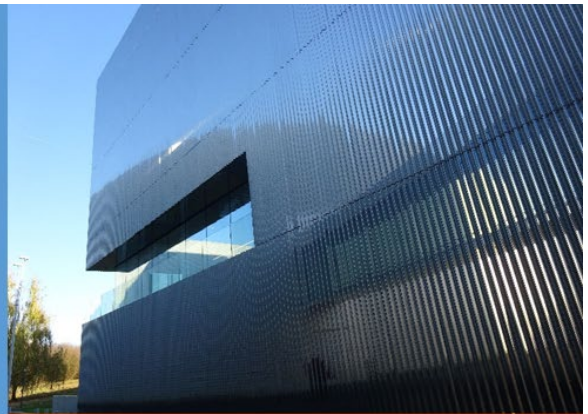
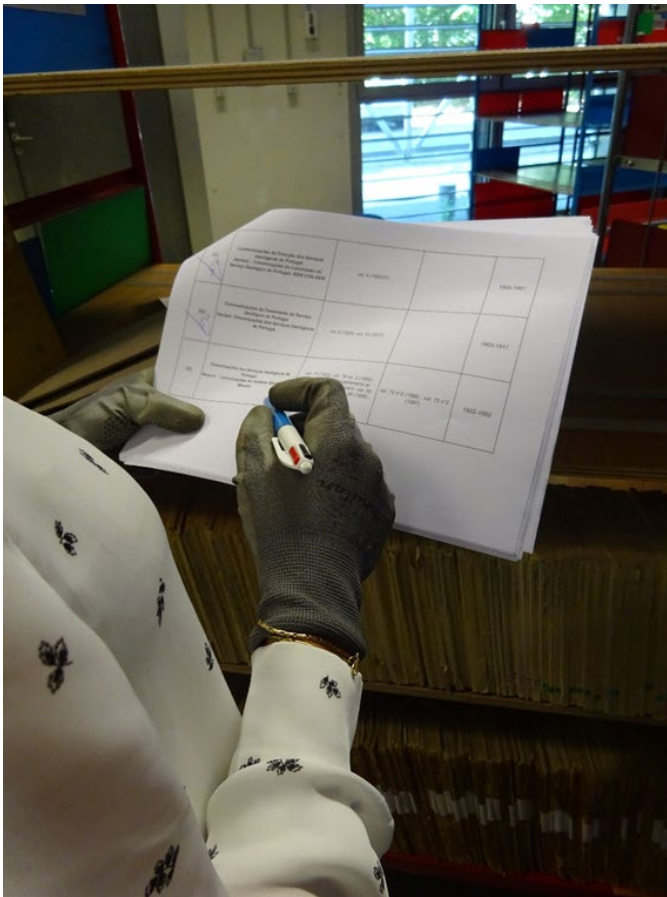
La contemporaine (Université Paris Nanterre), la BIU Cujas (Université de Paris 1), la BNU de Strasbourg, les bibliothèques de l'Université de Paris ont souhaité participer à l'opération. La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (Université Paris 1) et l'Université Grenoble Alpes, qui étaient déjà utilisateurs de Visiodoc, ont aussi rejoint le projet, ce qui leur permettra de bénéficier à terme des évolutions du logiciel, et de recourir au lot commun de publications.

Le CTLes a reçu de CollEx-Persée une subvention d'un montant total de 41 431 euros, qui a été reversée comme suit aux établissements pour financer leur adhésion à la plateforme commune Visiodoc, avec accès au lot de publications associé :

- Université Paris-Nanterre La Contemporaine : 5 769,90 € ;
- Université Paris-1, BIU Cujas : 5 427,90 € ;
- Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg : 5 427,90 € ;
- Université de Paris : 6 027,90 € ;
- Université Paris-1, BIU de la Sorbonne : 5 427,90 € ;
- Université Grenoble-Alpes : 5 769,90 €.

L'ouverture du service, bibliothèque par bibliothèque, a commencé par la BNU et la BIU Cujas en novembre 2021 et se terminera au cours du premier trimestre 2022.

LES MOYENS



I. Ressources humaines

1) Les effectifs

1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2021

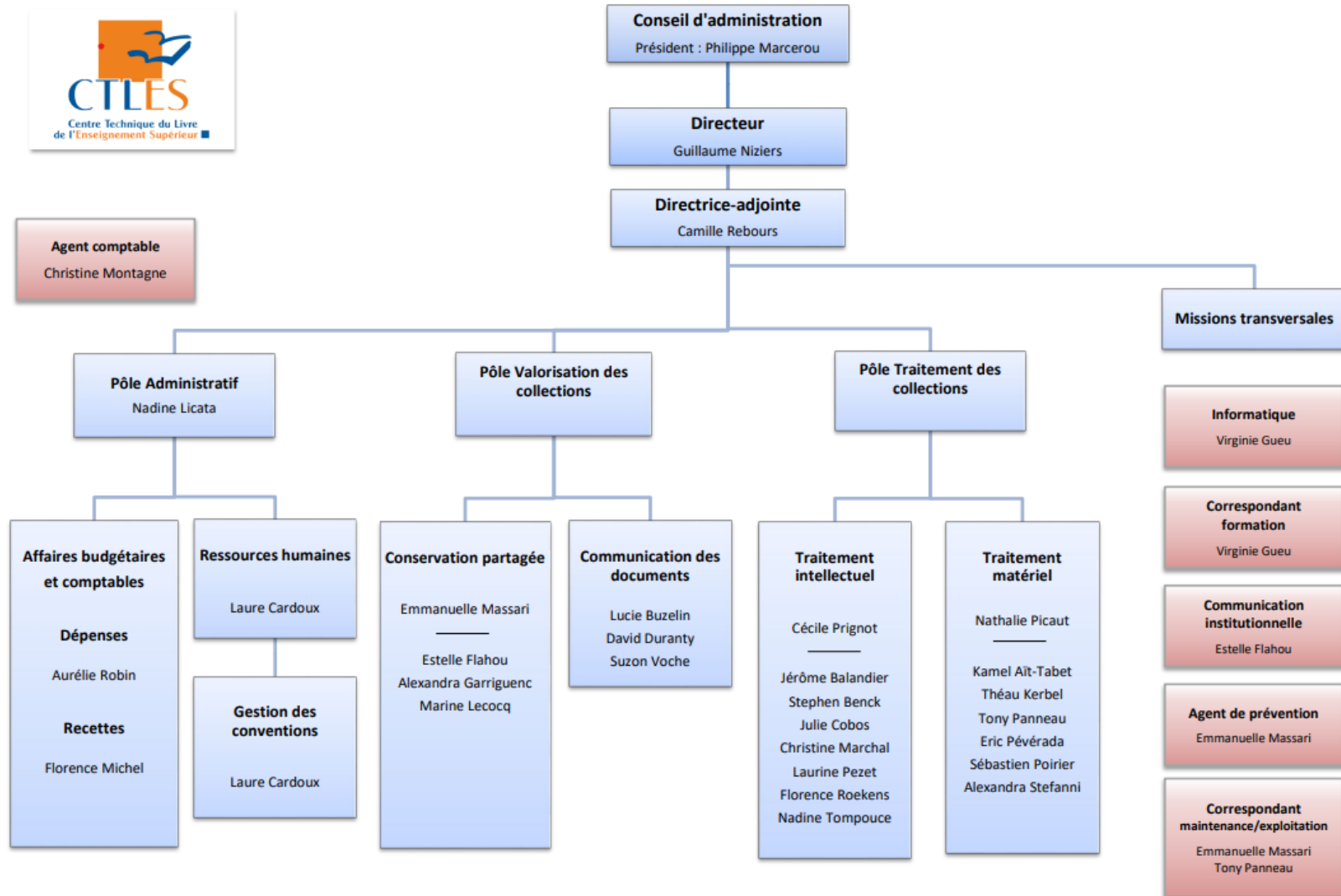
Catégories	Grades	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou des stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels (budget Etat)	Nombre d'emplois sur ressources propres (budget propre)	Quotité travaillée (ETP)	Total des effectifs en poste au 31.12.21
Personnels en poste sur le site de Bussy-Saint-Georges							
A	Conservateurs généraux	1	1	0	0	1	1
	Conservateurs	1	1	0	0	1	1
	Bibliothécaires	1	0	0	0	0	0
	Ingénieurs d'études	1	1	0	0	1	1
	AAE	1	1	0	0	1	1
B	BIBAS	8	7	0	4	10,5	11
	SAENES	1	1	0	0	1	1
C	Magasiniers	4	4	0	1	5	5
	ATRF	6	6	0	0	6	6
	ADJAENES	2	2	0	0	2	2
Personnels mis à disposition dans d'autres établissements							
A	Conservateurs généraux	2	2	0	0	2	2
TOTAUX		28	26	0	5	30,5	31

Il faut noter qu'en 2021, deux postes sont temporairement non occupés suite à des départs en détachement. Il s'agit du poste de bibliothécaire responsable du pôle valorisation des collections (vacant depuis le 1^{er} février 2021 pour 18 mois et non remplacé par un contractuel) et d'un poste de BIBAS du service traitement intellectuel des collections (depuis le 1^{er} décembre 2021 pour 12 mois, pourvu temporairement par un contractuel sur ressources propres).

2. Personnels contractuels

Nombre	Catégorie	Grade	Quotité	Période
(Budget propre)				
2	B	BIBAS	100 %	Du 01/01 au 31/12/2021
1				Du 01/01 au 31/08/2021
2				Du 18/10 au 31/12/2021
1	C	Magasinier	100 %	Du 01/01 au 31/12/2021
1				Du 01/01 au 31/08/2021

3. Organigramme au 31/12/2021



2) Application du RIFSEEP

Dans le cadre de la réévaluation triennale des IFSE, le CTLes a mis en œuvre la réévaluation de l'IFSE de la filière administrative à compter du 1^{er} septembre 2021. Cette réévaluation, qui a reçu un avis positif du comité technique de l'établissement le 26 novembre 2021, a été rendue possible grâce à l'augmentation de l'enveloppe indemnitaire notifiée en 2021 et est de 15 %.

3) Agents concernés par le télétravail

1. Application du protocole de télétravail

Le CTLes s'est doté d'une convention de télétravail en 2015. Néanmoins, la crise sanitaire de 2020 a marqué un bond dans le recours des agents à ce dispositif. Le nombre d'agents ayant demandé un protocole de télétravail a été multiplié par 4 entre 2019 et 2020, et a encore augmenté en 2021.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, l'établissement applique l'accord du 13 juillet 2021 entre l'Etat et les organisations syndicales sur le télétravail dans la fonction publique.

NOMBRE D'AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL AVEC PROTOCOLE (TOUT OU PARTIE DE L'ANNEE)

Catégories	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A	1	1	1	2	1	4	4
B	2	2	2	2	2	6	7
C	0	0	1	1	0	2	3
Total	3	3	4	5	3	12	14

DETAIL DES AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN 2021 DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE

Filières	Catégories	H	F	Période
Administrative	A		1	Du 01/01 au 31/12/21
	B		1	Du 01/01 au 31/12/21
	C		2	Du 01/01 au 31/12/21
Bibliothèque	A		1	Du 01/01 au 31/12/21
		1		Du 01/09 au 31/12/21
	B		4	Du 01/01 au 31/12/21
			1	Du 13/07 au 31/12/21
			1	Du 01/09 au 31/12/21
C		1	Du 01/01 au 31/12/21	
ITRF	A		1	Du 01/01 au 31/12/21

2. Etendue du télétravail dans le cadre de la lutte contre la Covid-19

En complément des protocoles de télétravail, un certain nombre d'agents ont bénéficié de jours de télétravail « hors protocole » dans le cadre du renforcement des mesures sanitaires destinées à lutter contre l'épidémie de la Covid-19 durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 août 2021.

AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN RAISON DES MESURES LIEES A LA CRISE SANITAIRE

Filières	Catégories	H	F	Période
Bibliothèque	A	1		Du 01/01 au 31/08/21
	B		7	
	C	1		
			1	
ITRF	C		2	

Ce tableau ne tient pas compte des agents bénéficiant d'un protocole de télétravail, dont la quotité a pu être augmentée à certaines périodes de l'année.

4) Formation continue

En 2021, 38 formations ont été suivies pour un total de 96,25 jours de formation, contre 21 formations pour un total de 64,5 jours de formation en 2020 et 36 formations pour un total de 117 jours de formation en 2019.

Le CTLes a donc retrouvé en 2021 un niveau de formation comparable à celui de 2019 avant la crise sanitaire, notamment en raison de l'adaptation des organismes de formation qui ont proposé un certain nombre de sessions en distanciel quand la tenue de formations en présentiel se révélait impossible. Le relâchement des restrictions sanitaires a également permis, à certaines périodes de l'année, la réalisation de formations sur site, et en particulier l'organisation des formations de sécurité qui avaient dû être reportées l'année précédente : « recyclage » des sauveteurs-secouristes du travail, évacuation et formation incendie.

BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2021

Nombre d'agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ayant suivi une formation professionnelle	65
Nombre de jours de formation	96,25
Nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent	3,21
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie A	3,40
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie B	3,15
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie C	3,19
Dépenses de formation	14 977,30
Mobilisation du compte personnel de formation	0
Nombre de formation post recrutement	0

DETAIL DES FORMATIONS SUIVIES EN 2021

Thématiques de formation	Nombre de formations	Nombre d'agents formés
Connaissance de l'univers professionnel	20	24
dans le domaine bibliothéconomie	14	15
dans le domaine administratif	4	7
dans le domaine de la communication	1	1
dans le domaine de la formation	1	1
Santé et sécurité	7	26
Préparation concours	8	12
Langues, bureautique et efficacité professionnelle	2	2
Bilan de compétences	1	1
Formation statutaire (post recrutement)	0	0

5) Egalité hommes/femmes

Le CTLes a élaboré en 2021 un plan d'égalité professionnelle hommes/femmes conformément à la réglementation, présenté au comité technique du 14 avril 2014, et a désigné une référente pour l'égalité professionnelle.

II. Budget

1) Compte financier

Voir le document particulier présenté en conseil d'administration.

2) Suivi du budget

Le budget initial 2021 a été voté au conseil d'administration du 20 novembre 2020. Aucun budget rectificatif n'a été présenté au conseil d'administration, pour des raisons exceptionnelles d'organisation interne et en raison de l'absence de nouvelles opérations à financer.

1. Recettes

Les recettes ont été exécutées pour un total de **1 467 631,77 €**. Elles présentent un taux d'exécution de 98,47 % malgré la poursuite en 2021 de la crise sanitaire.

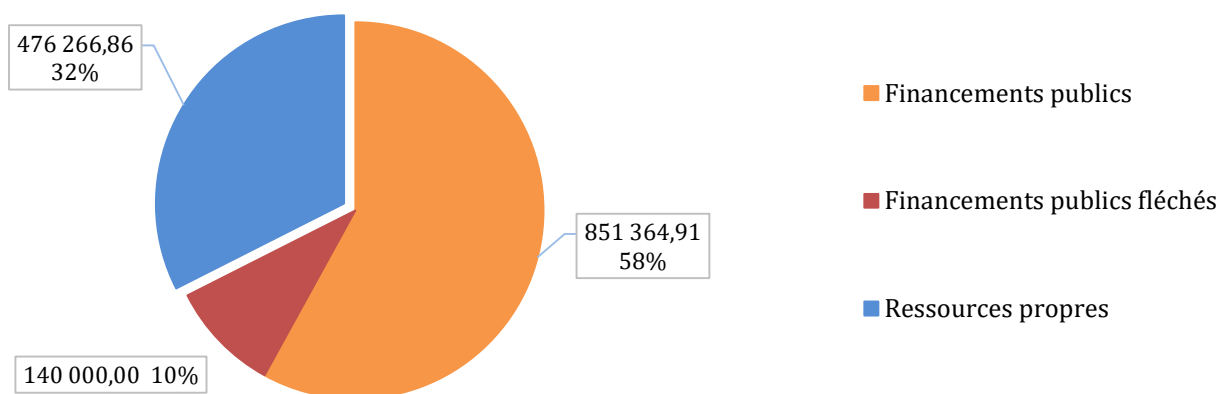
EXECUTION DES RECETTES

Recettes	Libellé	Détail	Prévisions BI 2021 [1]	OR Emis (OR + DRV val)	Encaissé [2]	Dont encaissé sur pièces antérieures à N	% [2]/[1]	Reste à encaisser [1]-[2]
Subv. charges SP	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges de service public	850 312,00	850 312,00	850 312,00		100,00	
Autr. fin. Etat	Autres financements de l'Etat	Rectorat de Créteil (restauration)	1 000,00	109,22	41,91	41,91	4,19	958,09
Autr. fin. pub.	Autres financements publics	FIPHFP (trajets agent en situation de handicap)	1 500,00	43 736,30	1 011,00		67,40	489,00
PEB	Prestation de PEB	Prêt entre bibliothèques	50 000,00	43 496,84	44 457,75	7 451,15	88,91	5 542,25
Pilon	Prestation de Pilon	Pilon de collections		77,50	77,50			- 77,50
Location Espaces	Location Espaces	Location Espaces	413 806,00	431 868,31	407 561,48	4 995,60	98,49	6 244,52
Autres Ress. Propres	Autres Ressources Propres	Versements assurances (travaux bâtiment 11) 8 870,40 € ; Remboursement URSSAF 3 493€ ; Régularisations comptables 206,73 €	9 000,00	56 407,30	24 170,13		268,55	-15 170,13
Fin. Etat fléch.	Financements de l'Etat fléchés	Dotation immobilière pour mise en sécurité (investissement)	125 000,00	485 505,00	125 000,00		100,00	

Aut. fi. pub. fléch.	Autres financements publics fléchés	Subvention CollEx - recrutement contractuel	24 762,00					24 762,00
Aut. fi. pub. fléch.	Autres financements publics fléchés	Subvention CollEx - développement informatique Visiodoc (investissement)	15 000,00	15 000,00	15 000,00		100,00	
		TOTAL	1 490 380,00	1 926 512,47	1 467 631,77	12 488,66		22 748,23

Concernant l'origine des recettes, environ deux tiers proviennent de financements publics, et un tiers des ressources propres de l'établissement.

REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE



La part des financements publics représente 58 % du total des recettes, notamment avec l'attribution de la subvention pour charge de service public pour un total de 850 312 €, dotation identique depuis 2018.

La part des recettes propres représente 32 % des recettes totales et sont marquées par :

- une légère baisse des locations d'espace et des prestations de PEB ;
- une augmentation des recettes liées à un produit de vente de 2 véhicules plus important que prévu par rapport au budget initial 2021 ;
- la perception de recettes liées aux versements provenant de deux assurances en vue de financer les travaux de création d'une nouvelle portion du réseau d'eau chaude dans le bâtiment 11 suite à des fuites d'eau (mise en œuvre de la garantie décennale).

Enfin, la part des financements publics fléchés représente 10 % des recettes totales, et se répartit entre les investissements et les ressources humaines :

- 125 000 € ont été versés par l'Etat, en vue de financer la mise en sécurité des trappes de désenfumage, projet existant depuis 2015. Un second versement du même montant est prévu en 2022. Le CTLes disposera alors d'une enveloppe de 750 000 € pour cette opération, qui devrait être pilotée par la BnF. En fin d'année, le CTLes a envoyé un courrier à la BnF pour l'interroger sur ses intentions et programmer avec elle l'opération.
- 15 000 € ont été versés par le GIS CollEx-Persée afin de financer le développement informatique de l'outil Visiodoc.

En 2022, il reste à recevoir 24 762 € prévus en 2021 dans le cadre de financements CollEx-Persée. Il s'agit de versements par les établissements pilotes des deux nouveaux plans de conservation partagée Economie-gestion et Sciences du numérique de subventions destinées à financer le recrutement d'un agent contractuel afin de renforcer le service de la conservation partagée :

- 12 381 € par l'université Paris Dauphine-PSL ;
- 12 381 € par l'université de Lille.

EVOLUTION DES EMISSIONS D'ORDRES A RECOUVRER

	2017 Passage en mode GBCP	2018	2019	2020	2021
Nombre de titres / ordres à recouvrer (OR)	809	860	707	511	630

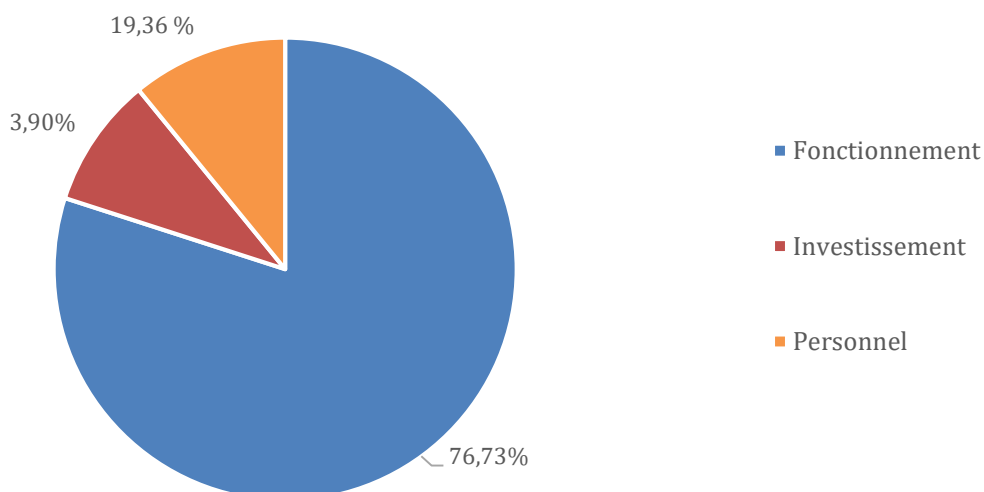
En 2021, 630 ordres à recouvrer ont été émis, en légère hausse par rapport à 2020. L'activité de recouvrement se maintient à un rythme régulier, marqué par des relances mensuelles, y compris sur exercice antérieur, nécessaires à la bonne exécution des recettes.

2. Dépenses

Les dépenses ont été exécutées pour un total de **1 216 637,80 €**.

REPARTITION DES DEPENSES PAR ENVELOPPES

Enveloppes budgétaires	Montants
Personnel sur budget propre	132 672,92 €
Fonctionnement	972 957,38 €
Investissement	111 007,50 €
Total des dépenses en crédits de paiement	1 216 637,80 €



La répartition des dépenses par enveloppes est sensiblement la même que les années précédentes, avec environ trois-quarts du budget consacrés aux dépenses de fonctionnement.

REPARTITION DES DEPENSES PAR DESTINATION

Répartition par enveloppe et par destination	Montants (crédits de paiement)	Taux de consommation par rapport au total des dépenses toutes enveloppes confondues	Taux de consommation par rapport à l'enveloppe correspondante
Fonctionnement	972 957,38 €	76,73 %	
Conservation	78 593,42 €		8,08 %
Communication des documents	12 938,73 €		1,33 %
Immobilier	560 467,82	46,07 %	57,60 %
Informatique	81 243,33		8,35 %
Frais généraux	212 584,55	17,47 %	21,85 %
Formation professionnelle	10 950,65		1,13 %
Valorisation	5 446,70		0,56 %
Impôts taxes	3 932,18		0,40 %
Autres dépenses spécifiques	6 800		0,70 %
Investissement	111 007,50 €	3,90 %	
Immobilier	27 485,87 €	2,26 %	24,76 %
Informatique	62 292,62 €	5,12 %	56,12 %
Conservation	0	0	0
Communication des documents	21 229,01	1,74 %	19,12 %
Personnel	132 672,92 €	19,36 %	
Ressources humaines	132 672,92 €	19,36 %	
Total des dépenses (crédits de paiement)	1 216 637,80 €		

La destination **Immobilier** continue de constituer le poste de dépenses le plus important sur l'**enveloppe fonctionnement**. Elle présente un taux de consommation des crédits de paiement stable par rapport à 2021, soit plus de 57 %, ce qui représente 43 % du budget exécuté en 2021, toutes dépenses confondues : il s'agit des dépenses liées à la convention de gestion des charges du site de Bussy-Saint-Georges qui lie le CTLes à la BnF : **484 772 €** ont été dépensés dans le cadre du partage des frais (clé de répartition contractuelle : 56 % BnF / 44 % CTLes), notamment des fluides (eau, électricité, chauffage) ; des maintenances (climatisation, groupes froids, électricité, serrurerie, détection incendie, GTC) ; des contrôles techniques ; de l'entretien des espaces verts ; de la sécurité du site.

Il faut noter que cette dépense doit être complétée par la **régularisation des charges 2020** pour un montant de **63 504,94 €**, en légère baisse par rapport à 2019 (68 827,31 €) mais constituant toujours une dépense supplémentaire importante. Cette régularisation correspond à une augmentation des coûts relatifs à la consommation d'électricité, d'eau, ainsi que la maintenance serrurerie, le gardiennage et les charges de copropriété. Par ailleurs, la BnF est soumise à des décalages dans le temps de réception et de paiement de ses factures, ce qui peut entraîner des fluctuations dans le montant annuel des charges refacturé au CTLes par la BnF.

En 2021, il faut noter qu'un **avenant à la convention de gestion des charges** a été signé afin **d'augmenter de 13 % le montant annuel des charges** dans le but de pallier au paiement systématique d'une régularisation des charges : cette augmentation devrait compenser le paiement en 2022 des charges de 2021.

Sur **l'enveloppe investissement**, la destination Immobilier ne représente plus le poste principal de dépenses cette année. Les dépenses ont porté pour un total de **27 485,87 €** sur les travaux suivants :

- La création d'un réseau hydraulique au bâtiment 11, faisant suite à une fuite d'eau (10 037,63 €), complétée par des travaux de réparation sur cordon chauffant et système calorifuge (11 612,62 €) ;
- Les travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie du bâtiment 11 réalisés en novembre 2020 (2 833,35 €) ;
- La remise en état des faux plafonds au niveau des couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment 2 (1 788,52 €) ;
- Le solde des travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie du bâtiment 11, suite à leur réception (1 213,75 €).

Enfin, on constate que les **dépenses d'investissement en informatique** ont connu une forte augmentation par rapport à l'année dernière (25 885,48 € en 2020 ; 62 292,62 € en 2021) et représentent 56,12 % des dépenses d'investissement (contre 20,94 % en 2020). Les dépenses de 2021 concernent :

- Le marché de refonte du site web (27 033,74 €) ;
- Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du système documentaire (14 600,18 €) ;
- La migration du logiciel budgétaire et comptable WinM9 vers le logiciel PEP (9 357,24 €) ;
- Le renouvellement du parc informatique (5 238,96 €) ;
- L'achat de 5 switchs (4 066,38 €) ;
- L'installation d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail et d'une badgeuse (1 996,12 €).

Les deux nouveaux marchés et le changement de logiciel financier ont ainsi fortement impacté les dépenses 2021 alors que les dépenses de l'année 2020 avaient principalement porté sur le renouvellement du parc informatique.

SUIVI DE L'EXECUTION DES DEPENSES (NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT)

Enveloppes	2017 Passage à la GBCP	2018 (DP)	2019 (DP)	2020 (DP)	2021 (DP)
Personnel	62	73	71	87	107
Fonctionnement	601	568	572	411	430
Investissement	20	12	8	24	19
Total	683	653	651	522	556

En 2021, 556 demandes de paiement ont été émises, soit une hausse de 6,5 % par rapport à 2020 : cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre des demandes de paiement en fonctionnement.

3) Gestion des immobilisations

Un chantier rétrospectif a été initié en 2019 pour actualiser l'enregistrement des immobilisations de l'établissement.

L'éditeur du logiciel ImmosNet, la société GFI, a proposé une prestation afin de permettre au CTLes de réaliser ce travail de mise à jour sur la base de données.

Un premier travail portant sur l'inventaire physique a débuté en 2019. Compte tenu de l'ampleur de la mission sur les données physiques et comptables et le rapprochement de ces deux inventaires nécessitant des compétences spécifiques, ce travail n'a pas pu être poursuivi. Le CTLes a donc décidé d'avoir recours à l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable afin d'assurer l'ensemble des tâches relatives à la reprise de l'inventaire physique et comptable : cette prestation débutée fin 2020 s'est poursuivie sur l'année 2021.

En 2021, les ajustements ont porté sur l'inventaire physique. Le prestataire d'expertise comptable a proposé une actualisation des données comptables qui sera mise en œuvre en 2022.

4) Gestion courante de l'établissement

1. Gestion de l'immobilier

La BnF gère le site partagé entre le CTBnF et le CTLes à Bussy-Saint-Georges dans le cadre d'une convention. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein d'un comité de gestion de site, qui s'est tenu le 21 septembre 2021.

Le tableau ci-dessous présente les paiements effectués à la BnF en 2021.

La totalité de ces dépenses représentent près de la moitié des crédits de paiement consommés par l'établissement en 2021, soit 46,07 %.

RECAPITULATIF DES DEPENSES REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC LA BnF EN 2021

	Objet de la dépense	Montants
Enveloppe Fonctionnement	Provision pour charges 1 ^{er} semestre 2021	242 386 € <i>(213 870 € en 2020)</i>
	Provision pour charges 2 nd semestre 2021	242 386 € <i>(213 870 € en 2020)</i>
	Frais de gestion 2021	11 406,40 €
	Régularisation des charges 2020	63 504,94 €
Total Fonctionnement		559 683,34 € <i>(507 973,71 € en 2020)</i>
Enveloppe Investissement		-
Total Investissement		-
TOTAL		559 683,34 €

2. Suivi des contrats et marchés

Les contrats, marchés, conventions et cotisations représentent 79,4 % des dépenses totales en CP.

CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES EN COURS AU 31 DECEMBRE 2020

Env	Désignation	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat N	Date fin de contrat N	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1	Observations	
1	F	Elaboration du SPSI	UGAP / CABINET WAVESTONE		Prestation 2021				27 183,17 €	-		
2	F/I	Contrat de maintenance et d'assistance progiciels (WinM9, Grh, ImmoNet, GED, PASRAU, DSN, PEP) + prestations	GFI	36 mois	1 ^{er} janvier 2021	31 décembre 2023	8 312,57 €	7 156,11 €	12 351,73 €	26 435,18 €	114,02 %	2021 : migration de WinM9 vers PEP (prestations techniques, avenant contrat) ; ajout module tableau de bord ImmosNet ; ajout gestion des pj pour PEP ImmosNet Grh NB : Contrat initial + avenant : 10 120,03 € ; migration PEP : 16 315,15 €
3	F	Contrat de maintenance Flora (système d'information documentaire)	DECALOG	12 mois		Contrat annuel	16 134,25 €	16 569,64 €	21 921,45 €	18 351,25 €	-16,29 %	
4	F	Contrat affranchissement colis	COLIPOSTE	12 mois		Reconduction tacite	7 511,98 €	8 135,62 €	6 800,96 €	6 517,11 €	-4,17 %	

5	F	Contrat de prestations de services : location d'une benne 15m ³ ; dépose, reprise ; traitement et recyclage cartons	PAPREC LA CORBEILLE BLEUE	12 mois	Reconduction tacite		2 299,88 €	2 550,57 €	2 751,30 €	5 551,05 €	101,76 %	2021 : en sus des frais de location mensuelle : frais de mise en décharge + transport et échange de la benne de déchets (2 fois) + frais de recyclage cartons (2 fois)
6	F	Contrat de mission - Cabinet d'expertise comptable Refonte de la base ImmosNet	MAE EXPERTISE		20 jours				7 756,35 €	4 847,72 €	-37,50 %	2020 : 8 jours 2021 : 5 jours
7	F	Contrat de remise courrier + affranchissement	LA POSTE	12 mois	Reconduction tacite		5 079,90 €	5 057,27 €	5 129,58 €	3 918,25 €	-23,61 %	
8	F	Contrat Médecine du travail	SIMT	12 mois	Reconduction tacite		3 018,10 €	3 501,77 €	3 814,30 €	3 712,78 €	-2,66 %	
9	F	Contrat d'assistance et d'hébergement (création d'un 2 ^e utilisateur en 2019)	PMB	50 mois	1 ^{er} janvier 2021	31 décembre 2021	2 566,44 €	3 338,02 €	2 988,88 €	2 945,24 €	-1,46 %	
10	F/I	Contrat maintenance badgeuse	TIME CARD	12 mois	Reconduction tacite		182,50 €	365,00 €	456,26 €	2 235,65 €	389,99 %	2019 : paiement contrats 2019 et 2020 2020 : contrat + réinstallation sous Windows 7 (version Timecard obsolète pour Windows 10) 2021 : contrat + installation nouveau logiciel et badgeuse

11	F	Contrat accès stations Total + carburants selon consommation	TOTAL	12 mois	Reconduction tacite		2 525,30 €	2 028,68 €	1 213,97 €	2 021,65 €	66,53 %	Malgré poursuite crise sanitaire, retour à une activité habituelle navettes PEB, PCP et transferts
12	F	Contrat de téléphonie mobile	ORANGE	12 mois	Engagement 12 mois					191,63 €	-	
13	F	Contrat de maintenance d'un chariot élévateur	JUNGHEINRICH	12 mois	Reconduction tacite		373,56 €	456,44 €	1 027,42 €	1 233,76 €	20,08 %	2019 : 1 prestation de maintenance au lieu de 2 2020 : 2 prestations de maintenance + réparations 2021 : 4 maintenances (dont 1 paiement de 2020)
14	F	Contrat fourniture fontaines à eau	CULLIGAN	12 mois	Reconduction tacite		1 126,54 €	912,46 €	927,18 €	1 051,60 €	13,42 %	
15	F	Contrat Worldshare ILL	OCLC		14 août 2018	Jusqu'à résiliation		888,18 €	682,79 €	702,13 €	2,83 %	
16	F	Contrat assurances véhicules de fonction	UGAP (anciennement GRAS SAVOYE)	12 mois	Reconduction tacite		833,57 €	723,97 €	758,86 €	630,33 €	-16,94 %	Retrait du Boxer en cours d'année dans le contrat d'assurance
17	F	Contrat de maintenance nacelle	TOYOTA	12 mois	Reconduction tacite		432,81 €	886,70 €	760,10 €	456,69 €	-39,92 %	2018 : paiement du contrat 2017 2019 : paiement contrats 2018 et 2019 2020 : frais de fonctionnement (facture complémentaire au remplacement de la batterie nacelle)

											2021 : maintenance nacelle
18	F	Contrat de maintenance déchiqueteuse, chariots élévateurs ; vérification périodique	DEKRA	12 mois	Contrat annuel	1 268,15 €	3 128,72 €	816,62 €	416,47 €	-49,00 %	2019 : prestation supplémentaire pour les rayonnages bâtiment 11 2020 : nouveau contrat hors déchiqueteuse 2021 : Vérification semestrielle appareil de levage
19	F	Contrat d'abonnement	LIVRE HEBDO	24 mois	2021-2022		465,14 €	376,68 €	376,68 €	0,00 %	Abonnement numérique depuis 2020
20	F	Contrat de maintenance appareil de levage	CHARLES SERVICES	12 mois	Reconduction tacite	358,86 €	366,26 €	366,26 €	366,26 €	0,00 %	1 entretien annuel
21	F	Contrat d'abonnement base documentaire code du travail et assistance juridique	LEGIEST	13 mois	Reconduction tacite		204,63 €	204,63 €	341,05 €	66,67 %	
22	F	Contrat de maintenance du défibrillateur	SCHILLER	12 mois	Reconduction tacite	160,39 €	224,03 €	168,91 €	172,52 €	2,14 %	
23	F	Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées	CFC	28 mois	1 ^{er} septembre 2018	31/08/2020 prorogé en 2020 jusqu'au 31/08/2022		15,63 €	134,39 €	148,45 €	10,46 %

24	F	Contrat assurance multirisques	MAIF	12 mois	Reconduction tacite	154,48 €	243,98 €		125,16 €	-	2018 : option en sus pour occupation temporaire au CTLes (journée pro PCP) 2019 inclut le paiement 2019 et 2020
25	F	Contrat de maintenance de la déchiqueteuse	HSM	12 mois	Reconduction tacite	775,45 €	775,45 €	775,45 €	0,00 €	-100,00%	Clôture du contrat en 2021 / déchiqueteuse non utilisée, à vendre
Sous-total Contrats						52 339,28 €	57 218,82 €	71 408,62 €	109 931,78 €	53,95%	

CONVENTIONS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2020

Env	Désignation	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat N	Date fin de contrat N	2018	2019	2020	2021	Variation	Observations	
1	F	Convention BnF - gestion des charges	BnF	36 mois	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2022	427 740,00 €	427 740,00 €	427 740,00 €	484 772,00 €	13,33 %	
2	F	Convention BnF - Frais de gestion	BnF	36 mois	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2022	11 406,40 €	11 406,40 €	11 406,40 €	11 406,40 €	0,00 %	
3	F	Convention BnF - régularisation des charges	BnF	-				66 770,76 €	68 827,31 €	63 504,94 €	- 7,73 %	NB : en 2018, la BnF a reversé 25 259,26 €
4	F	Convention Assistance Informatique Technique	CRI (UMLV)	12 mois	Convention annuelle		22 958,36 €	23 953,44 €	24 239,38 €	24 161,24 €	- 0,32 %	
5	F	Convention d'honoraires : mission de conseil sur le règlement intérieur	AVOCATE						5 703,20 €	-		

6	F	Convention redevances ABES (SUDOC)	ABES	12 mois	Contrat annuel	3 835,98 €	4 603,18 €	3 709,77 €	3 709,77 €	0,00 %	
7	F	Convention d'adhésion ABES (WORLDCAT)	ABES	12 mois	Contrat annuel	1 399,91 €	1 429,45 €	1 429,45 €	1 429,45 €	0,00 %	
8	F	Convention restauration du personnel	SCORE / SODEXO	12 mois	Reconduction tacite	8 225,45 €	7 549,22 €	1 957,13 €	638,33 €	- 67,38 %	Frais de restauration du personnel
9	F	Convention de coopération relative à la formation aux métiers des bibliothèques et de la documentation	MEDIADIX	24 mois	2020-2021		4 400,00 €	2 200,00 €	0,00 €	- 100,00 %	2019 : paiement de l'année 2018 et 2019
Sous-total Conventions						475 566,10 €	547 852,45 €	541 509,44 €	595 325,33 €	9,94 %	

MARCHES EN COURS AU 31 DECEMBRE 2020

Env	Désignation	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat	Date fin de contrat	2018	2019	2020	2021	Variation	Observations	
1	F	Marché de fourniture d'électricité (accord-cadre DAE)	EDF	24 mois	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2021	100 137,70 €	101 204,02 €	85 830,95 €	73 965,22 €	- 13,82 %	Avant 2020 : contrat propre CTLes Depuis 2020 : accord-cadre DAE
2	F	Marché de transfert de documents	GIBERGUES	24 mois	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2021			34 603,01 €	46 296,28 €	33,79 %	
3	F	Marché nettoyage des locaux et des vitrages : l'année 2018 inclus 4 mois de 2017	SPROP	36 mois	3 février 2020	31 décembre 2022			38 000,63 €	33 513,12 €	- 11,81 %	

4	F	Marché de fourniture de boîtes de stockage	ARDEN PLAST	24 mois	1 ^{er} janvier 2021	31 décembre 2022				29 668,05 €	-	
5	I	Refonte hébergement et maintenance des sites internet	ADVENCY	54 mois	6 octobre 2021	6 avril 2026				27 033,74 €	-	
6	F	Marché abonnement téléphonique + consommations	PARSON	36 mois	1 ^{er} octobre 2017	30/09/2021 puis contrat 1 an jusqu'au 30/09/2022	15 565,04 €	9 431,54 €	15 346,47 €	16 954,31 €	10,48 %	2018 : 13 mois payés 2019 : 8 mois payés (factures non reçues et/ou à régulariser par PARSON) 2020 : paiement factures 2019 + avenant de prolongation d'un an 2021 : contrat 1 an du 1/10/2021 au 30/09/2022 (hors marché) + paiement factures de régul 2019 et 2020 (factures non reçues et/ou à régulariser par PARSON)

7	I	Marché d'AMO pour le renouvellement du SID	DOXULTING	12 mois + reconduction un an	10 mars 2021	10 mars 2023				14 600,18 €	-	2021 : marché reconduit pour un an
8	F	Marché maintenance des ascenseurs	OTIS	36 mois	4 septembre 2017	4 septembre 2021	7 969,25 €	6 882,47 €	21 712,85 €	7 274,50 €	- 66,50 %	2020 : réparations sur devis suite inondations sur fonds de cuve + interventions sur portes palières
9	F	Marché de location et maintenance de 2 photocopieurs (UGAP)	TOSHIBA	48 mois	2 août 2019	1 ^{er} août 2023		2 160,15 €	2 985,68 €	2 804,06 €	- 6,08 %	
10	F	Marché maintenance des ascenseurs (accord-cadre Préfecture de Paris IDF)	EURO ASCENSEURS	12 mois + reconduction (max 4 ans)	6 septembre 2021	31 décembre 2024				1 791,57 €	-	2021 : prorata
11	F	Marché hébergement et maintenance du site Internet	MINIT-L	24 mois + reconductions	1 ^{er} septembre 2016	31 août 2021	3 781,99 €	3 916,31 €	4 248,88 €	1 507,55 €	- 64,52 %	2018 : avenant de reconduction d'un an 2019 : avenant de reconduction d'un an 2020 : contrat 1 an 2021 : paiement pour sept-dec 2021
Sous-total Marchés							127 453,98 €	123 594,49 €	202 728,47 €	255 408,58 €	25,99 %	

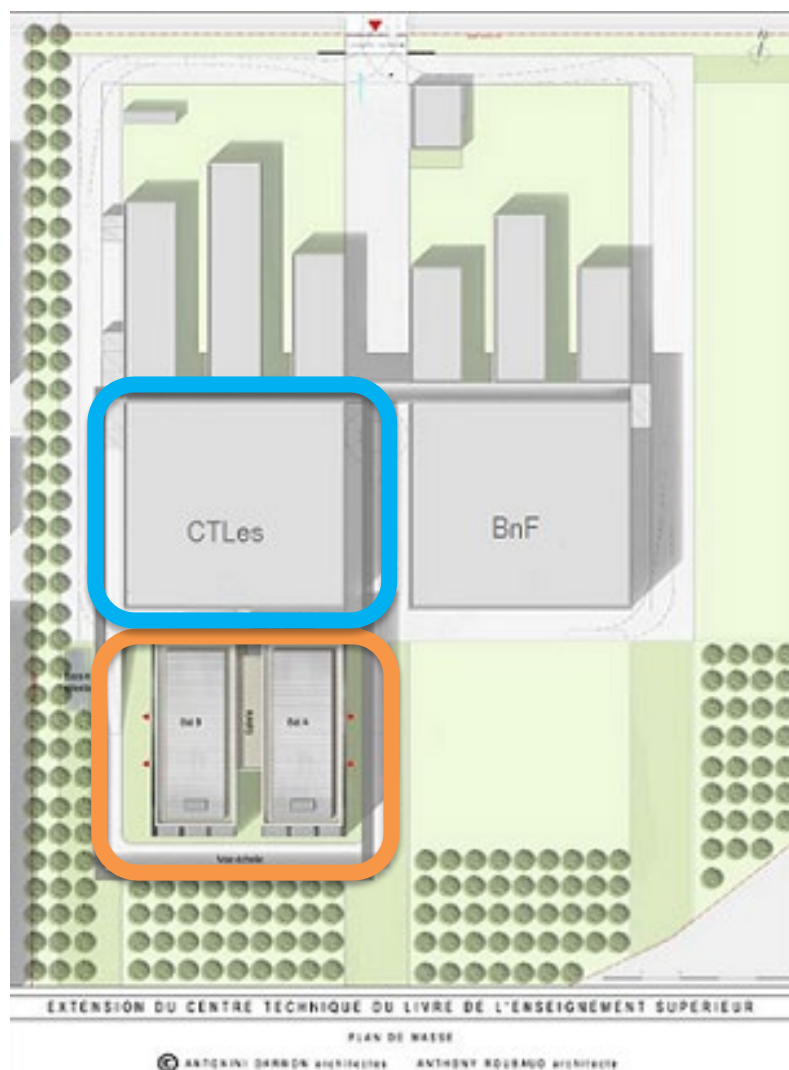
COTISATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

	Env	Désignation	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat	Date fin de contrat	2018	2019	2020	2021	Variation
1	F	Cotisation agents / médecine du travail	SIMT	12 mois	13 juillet 2021		3 180,10 €	3 501,77 €	3 814,30 €	3 712,78 €	- 2,66 %
1	F	Cotisation association professionnelle	LIBER	12 mois	Reconduit chaque année		495,00 €	495,00 €	995,00 €	995,00 €	0,00 %
2	F	Cotisation ADBU (association des directeurs et personnels des bibliothèques universitaires)	ADBU	13 mois	2021		900,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €	0,00 %
3	F	Cotisation association professionnelle	IFLA	12 mois	Reconduit chaque année		544,00 €	551,00 €	563,00 €	563,00 €	0,00 %
4	F	Cotisation association professionnelle	Club2E	12 mois	Reconduit chaque année		120,00 €	120,00 €	120,00 €	60,00 €	- 50,00 %
Sous-total Cotisations							5 239,10 €	5 567,77 €	6 392,30 €	6 230,78 €	- 2,53 %
TOTAL GENERAL F+I							660 598,46 €	734 233,53 €	822 038,83 €	966 896,47 €	17,62 %

III. Les bâtiments

Le CTLes se divise en deux bâtiments, reliés par une passerelle :

- Le premier bâtiment (en bleu sur le plan), appelé Bâtiment 2, date de l'ouverture du site et est utilisé depuis 1996 ;
- Le second bâtiment (en orange sur le plan), appelé Bâtiment 11, est une extension livrée en 2016 et en usage depuis 2018. Il se divise en deux parties : la partie A équipée en rayonnages, et la partie B composée de plateaux nus restant à équiper.



1) Mise à jour du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Le dernier schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) réalisé par le CTLes datait de 2011, avant la construction de l'extension. Le CTLes devait donc effectuer la mise à jour de ce document obligatoire, qui doit porter sur une durée de cinq années. Le CTLes a eu recours à un consultant, la société Wavestone, par le biais de l'UGAP, pour réaliser son diagnostic immobilier et rédiger le SPSI.

La prestation s'est déroulée de janvier à juin 2021. Elle s'est appuyée sur un diagnostic immobilier, réalisé par la société Qios pour le compte de Wavestone. Le SPSI a été transmis en 2021 aux autorités compétentes (direction de l'immobilier de l'Etat, Ministère de l'enseignement supérieur et Préfecture de Seine et Marne).

1. Le diagnostic du parc immobilier

Le périmètre du diagnostic portait :

- sur les bâtiments utilisés par le CTLes seul : « Bâtiment 2 » et « Bâtiment 11 » (voir page précédente) ;
- sur les espaces partagés avec la BnF : « Bâtiment 10 » (poste de sécurité), rue intérieure desservant l'ensemble des bâtiments de la construction initiale, espaces extérieurs aménagés (parking, circulation) et non aménagés (réserve foncière).

Le diagnostic a conclu à un état globalement bon de l'ensemble de ces bâtiments. En effet, 60 % des bâtiments présentent un état « très satisfaisant » et 40 % présentent un état « satisfaisant ». Des travaux de maintenance et de rénovation sont néanmoins à prévoir pour la période 2021-2025, en particulier pour le bâtiment 2 en service depuis 25 ans. Ils portent notamment sur des réfections (sols, sanitaires), des travaux de réhabilitation énergétique, des remises aux normes incendie et sur le changement d'usage de certaines surfaces.

L'étude a également souligné le sous-dimensionnement actuel de la fonction immobilière au CTLes en l'absence de poste dédié et de compétence métier. Si cette situation s'explique par le projet de mutualisation à l'œuvre lors de la création du site, la BnF étant chargée de l'exploitation de l'ensemble des bâtiments dans le cadre d'une convention avec le CTLes, elle complique la planification et l'exécution de travaux d'ampleur.

2. La stratégie immobilière de l'établissement

En ce qui concerne la phase de stratégie du SPSI, le CTLes a défini trois principes directeurs pour la période 2021-2025 :

1. **Pérenniser les infrastructures bâties du CTLes** pour permettre de maintenir une collecte de documents de 3,5 KML par an en moyenne. L'enveloppe d'entretien courant liée à l'exploitation des bâtiments prévoit ainsi une dépense de 2,04 M € sur 2021-2025. Une importante opération de mise en conformité des trappes de désenfumage, évaluée à 750 000 € (financée par plusieurs subventions et par une provision réalisée sur le fonds de roulement du CTLes) doit par ailleurs être réalisée en 2022-2023.
2. **Améliorer la performance énergétique** afin d'optimiser les charges de fonctionnement. Les travaux sont estimés à environ 54 700 € (rénovation de la ventilation mécanique du bâtiment 2, étude de déperdition, régulation du chauffage et remplacement des convecteurs).
3. **Développer la capacité de magasinage en équipant la partie B du bâtiment 11 de rayonnages.** Cette opération, qui devra intervenir avant 2025 pour que l'établissement puisse poursuivre ces missions, est estimée à 5 M € et nécessitera une subvention, les capacités d'autofinancement du CTLes étant insuffisantes pour une telle opération.

Pour ce qui est plus particulièrement de la stratégie patrimoniale du CTLes, il n'est pas prévu d'augmentation (ni de diminution) des surfaces de l'établissement pendant la durée du SPSI. Néanmoins, un scénario de construction, d'ampleur similaire à celle du bâtiment 11, est ébauché pour la période suivante et suppose que les réflexions soient ouvertes pendant la durée du SPSI, soit entre 2021 et 2025. Ce projet sera rendu nécessaire en fin de période pour permettre au CTLes de maintenir sa mission de collecte de documents à son niveau actuel.

Pendant, l'annonce par la BnF de son intention de quitter le site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2027-2028, dans le cadre d'un projet de construction d'un centre de conservation à Amiens, et de relocalisation des activités du site de Bussy-Saint-Georges et de celui de Sablé-sur-Sarthe, survenue en juin 2021 après l'achèvement du SPSI, conduira de toute évidence le CTLes à adapter sa stratégie immobilière dans les années à venir. La stratégie immobilière de l'établissement a ainsi vocation à s'inscrire désormais dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le devenir du site de Bussy-Saint-Georges (usage des locaux et exploitation du site) après ce départ.

2) Le bâtiment 2 : travaux d'entretien

Les seuls travaux réalisés dans le bâtiment 2 en 2021 ont consisté à la remise en état des faux-plafonds (tôles métalliques) des couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage.

Des travaux de réfection des sols et des sanitaires, ainsi que la révision des installations CVC (ventilation à créer dans un espace de travail), qui avaient été planifiés n'ont pas pu être réalisés et devront être reprogrammés dans les années à venir.

3) Le bâtiment 11 : réparations et remise en ordre du système CVC

Une fuite sur le réseau de distribution d'eau chaude entre la pompe à chaleur et les installations de distribution du bâtiment 11 avait été diagnostiquée en mars-avril 2020. La coupure du réseau avait été immédiatement faite, entraînant la mise à l'arrêt de l'ensemble du système CVC (climatisation-ventilation-chauffage) du bâtiment. Le CTLes avait entamé dès ce moment la démarche de mise en œuvre de la garantie décennale.

Les échanges entre les experts mandatés par les assureurs des parties impliquées, le CTLes et la BnF ont conclu à l'opportunité de condamner le réseau enterré fuyard pour créer un nouveau réseau aérien et extérieur en profitant de la caractéristique de la « double peau » extérieure du bâtiment 11.

Les travaux ont permis la remise en marche du système CVC en novembre 2021.

IV. Informatique

1) Parc informatique du CTLes

Au 31 décembre 2021, les agents du CTLes ont à leur disposition 61 ordinateurs, dont 24 portables contre 61 ordinateurs dont 21 portables l'année précédente. Ce stock correspond aux postes individuels, à l'équipement des agents en télétravail ainsi qu'à différents postes communs dans des espaces de travail partagés (inventaire des documents, communication des documents, etc.). Avec l'acquisition de 5 portables supplémentaires, le CTLes a continué cette année à compléter et renouveler son parc informatique mobile permettant ainsi la généralisation du télétravail pendant les périodes d'état d'urgence sanitaire.

Le CTLes possède en outre trois serveurs sur lesquels sont installées ses différentes applications métiers.

Le travail mené avec le Centre de ressources informatique (CRI) de l'Université Gustave Eiffel (auquel le CTLes délègue par le biais d'une convention une partie de ses tâches informatiques) a porté cette année sur notre infrastructure informatique afin de permettre l'amélioration des performances de notre réseau : changement des routeurs devenus obsolètes, achat de matériel et paramétrage pour améliorer les performances des serveurs, paramétrage des routeurs afin de permettre l'utilisation connectée des portables en magasin.

2) Accès aux réseaux téléphoniques et internet

La solution internet et téléphonie « clé en main » totalement gérée par l'opérateur Parson, mise en service le 1^{er} octobre 2017 étant toujours fonctionnelle, elle a été prolongée d'un an afin de nous permettre d'intégrer la solution de la BnF.

En effet les démarches entreprises par le CTLes auprès de la BnF en 2019 pour étudier la possibilité de mutualiser les services de téléphonie n'ont pu aboutir suffisamment tôt avant octobre 2021, date de fin du marché passé avec Parson, pour permettre un basculement vers la nouvelle solution sans prolongation du contrat actuel, mais un accord a été trouvé pour permettre cette mutualisation en 2022.

3) Refonte du site web du CTLes

La fin de maintenance prochaine du CMS Drupal 7 servant de base à notre site web étant proche, le CTLes a passé en 2021 un marché de refonte du site Internet du CTLes afin de garantir sa pérennité informatique et de bénéficier de quelques améliorations parmi lesquelles l'ajout d'un extranet destiné aux personnels.

L'attribution du marché à la société Advency et le travail de refonte ont été menés en 2021 et le site a été mis en ligne en décembre 2021.

4) Flora : Catalogues et plateforme de travail collaboratif

Le logiciel Flora, qui comprend le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB), ainsi que la plate-forme de travail collaboratif utilisée dans le cadre des PCP, est toujours hébergé et maintenu par la société Decalog.

Flora était hébergé par Decalog sur les serveurs du prestataire OVH dont le datacenter situé à Strasbourg a été victime d'un incendie en mars 2021. Aucune donnée n'a été perdue mais cet incendie a provoqué 4 jours d'interruption de service complète, puis, après l'installation d'une instance de secours chez Decalog, 2 semaines de service très dégradé pendant lesquelles nous n'avons fait qu'assurer le prêt (arrêt du traitement courant des collections) et un mois de service légèrement dégradé (qualité moindre de l'hébergement et impossibilité de charger de manière autonome les listes de monographies dans Flora). Les perturbations se sont terminées fin avril lors de la réinstallation de Flora chez OVH.

Durant l'année, plusieurs pannes du système sont par ailleurs survenues, perturbant momentanément l'activité des services.

5) Le projet de réinformatisation

Le logiciel Flora est utilisé depuis plus de dix ans par le CTLes. Un projet de renouvellement du système d'information documentaire (SID) avait donc été ouvert en 2020, avec le choix de recourir à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Suite à l'appel d'offres lancé fin 2020, le prestataire Doxulting a été retenu pour cette mission qui a débuté en mars 2021. Le prestataire a accompagné l'équipe projet du CTLes pour la réalisation d'une étude préalable permettant de faire un état des lieux de l'informatique documentaire au CTLes (fonctionnalités des logiciels actuels, des processus de travail et des données), une description des fonctionnalités attendues pour le nouvel outil et une présentation de l'offre logicielle existante.

La première phase du projet, comprenant une analyse du logiciel utilisé et un audit des données, a néanmoins été retardée par l'incendie survenu au Datacenter d'OVH, qui a rendu l'accès distant à la base de données indisponible jusqu'à sa réinstallation complète fin avril. Ce retard initial a engendré un glissement du calendrier prévu pour le projet.

Après la finalisation de l'audit en juin, l'étude des fonctionnalités attendues s'est appuyée entre autres sur des ateliers thématiques organisés en septembre, qui ont réuni une quinzaine d'agents du CTLes autour des sujets suivants : entrées (inventaire, conditionnement, etc.), sorties (éliminations, dédoublement, etc.), communication des documents, gestion des magasins (localisations, gestion des espaces, etc.), plans de conservation partagée, aspects administratifs, aspects techniques. La fin de l'année 2021 a ensuite été consacrée à un benchmarking des solutions existantes.

Cette étude a permis de conclure que l'offre logicielle actuelle sur le marché ne permet pas de répondre en l'état à l'intégralité des besoins du CTLes et qu'il sera nécessaire d'avoir recours à un dialogue compétitif pour obtenir un SID conforme aux attentes du CTLes. Les objectifs du projet sont notamment d'améliorer la qualité des données bibliographiques, d'obtenir un logiciel présentant de meilleures performances (indexation, moteur de recherche, traitements en lots...) et de permettre une amélioration des processus de travail.

La consultation doit être publiée en 2022 pour une sélection de la solution en fin d'année.

6) Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB est, quant à elle, utilisée depuis 2014 et est toujours hébergée et maintenue par PMB Services.

Comme l'année dernière, le principal travail dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques reste un travail sur les données : saisie des nouveaux plans, des PPN et RCR des différents corpus, harmonisation des intitulés des établissements, mise à jour des formats d'exports, etc.

7) Evolution de l'application comptable et du logiciel de gestion des horaires

Le logiciel de gestion budgétaire et comptable du CTLes, WinM9, n'étant plus maintenu par son fournisseur, le CTLes a acquis le logiciel Pep le remplaçant. Il a été installé sur le serveur du CTLes.

La solution de gestion des horaires du CTLes étant également devenue obsolète, une étude de marché a été réalisée afin de la remplacer. Il a finalement été décidé de faire une montée en version du logiciel actuel. L'installation et le paramétrage ont été réalisés en 2021 et seront finalisés en 2022.

V. Communication

Conformément au plan de communication établi en 2020, l'année 2021 a été consacrée à plusieurs opérations visant l'amélioration de la communication tant externe qu'interne de l'établissement.

1) Communication interne

Une lettre d'information interne, rédigée de façon collaborative par contribution de l'ensemble des services du CTLes, a vu le jour en 2021.

Elle comprend des articles destinés à présenter les activités courantes comme les chantiers exceptionnels des différents services, dans un objectif de partage d'informations, mais aussi des éléments de veille professionnels et des articles sur la vie de l'établissement (association des personnels, bibliothèque du personnel, etc.).

Deux numéros ont été diffusés en 2021, en mars puis en juin.

La lettre de mars a été ouverte 123 fois, celle de juin 86 fois (pour un effectif de 29 agents). Le taux de rebond est relativement important, avec 38 liens ouverts en mars et 26 en juin.

La refonte du site web (voir partie IV '*Informatique*'), rendue nécessaire en raison de l'obsolescence du CMS utilisé, a été l'occasion de doter l'établissement d'un véritable « extranet ». Ce dernier permet le partage de documents (comptes-rendus de réunions, espace dédié à la prévention, documents utiles...) mais aussi la mise en avant des applications professionnelles à la disposition des agents (dont les service Renater de visioconférence et de partage de documents), et propose des espaces dédiés à la vie de l'établissement (archives de la lettre d'information interne, espace de publication pour l'association des personnels).

2) Communication externe

1. Un nouveau site web

La refonte du site web a aussi été une opportunité pour repenser les fonctionnalités du site afin de permettre une meilleure valorisation des activités du CTLes. Le nouveau site offre ainsi plus de possibilités d'éditorialisation et doit servir à la valorisation des activités de l'établissement.

2. Réseaux sociaux

Le CTLes est présent sur le réseau social Twitter, où il compte 445 abonnés fin 2021 (dont 33 nouveaux abonnements). L'activité y a été relativement faible en 2021 (11 tweets, 24 retweets), mais a généré 3 171 visites.

3. Valorisation

3.1 Visites de l'établissement

Le CTLes accueille régulièrement, à leur demande, des collègues des établissements partenaires afin de présenter ses services, ses magasins et ses espaces de travail. Après un arrêt dû à la crise sanitaire, deux visites ont ainsi été organisées en 2021 :

- Une visite destinée à 4 collègues de l'INHA, le 14 octobre 2021 ;
- Une visite destinée à 14 collègues de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le 9 décembre 2021.

3.2 Organisation d'une journée professionnelle

La préparation de la journée professionnelle 2022 du CTLes a pu démarrer en fin d'année 2021. Après un calendrier bousculé depuis 2020 par la crise sanitaire, l'établissement reprend ainsi le rythme d'une journée professionnelle tous les deux ans.

La Journée professionnelle aura lieu le 5 avril 2022 au Centre des colloques du Campus Condorcet, établissement avec lequel le CTLES a mené une importante opération de stockage provisoire depuis 2019.

Cette journée, qui marque les 25 ans d'existence du CTLES, sera consacrée à la gestion physique des collections et s'intitule « Conserver, mutualiser, gérer des collections physiques : retour sur 25 ans d'expérience(s) ». Elle sera marquée par les interventions d'établissements utilisateurs du CTLES (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Campus Condorcet, Sciences Po Paris), ainsi que par des retours d'expériences sur d'importants projets de centres de conservation (Bibliothèque nationale de France et Kooperative Speicherbibliothek de Büron, en Suisse).



ORIENTATIONS POUR 2022

Après une année 2020 fortement chamboulée par la crise sanitaire, l'année 2021 a permis le retour à un niveau d'activité plus habituel. L'année 2022, malgré des premières semaines marquées par un recours de nouveau massif au télétravail, devrait quant à elle permettre une reprise de l'ensemble des activités courantes et la conduite de projets structurants pour le CTLes.

1) Les projections d'activité

1. Les opérations de transferts et de traitement des collections

L'année 2022 sera la première de la nouvelle programmation biennale du CTLes. Au titre de cette première partie de la programmation, le CTLes recevra 3 515,44 mètres linéaires de collections en dépôt ou en cession, auxquels s'ajouteront le dépôt de 457 mètres linéaires de collections actuellement en stockage provisoire, portant à environ 4 kilomètres linéaires le volume prévisionnel de collections à traiter. Ce chiffre est semblable à celui de l'année 2021.

S'y ajouteront des opérations de transformation de dépôt en cession, ainsi que le début de la prise en charge des nombreuses demandes de retours définitifs de documents exprimées pour la période 2022-2023.

2. La communication des documents : la création d'une offre de fourniture dématérialisée

Après une ouverture du service de fourniture dématérialisée de document (FDD), limité en 2021 aux bibliothèques étrangères, à titre de test et de rodage, le CTLes offrira en 2022 ce service à l'ensemble des établissements. La possibilité de FDD concerne la fourniture d'articles ou d'extraits d'ouvrage, pour les collections propres au CTLes (constituées des transferts en cession et de dons).

L'objectif, qui s'inscrit dans la dynamique impulsée par le GIS CollEx-Persée pour le déploiement de la FDD, est de permettre une communication plus rapide aux usagers finaux.

3. La conservation partagée des périodiques

L'année 2022 est la dernière année pour la réalisation des opérations retenues au titre de l'appel à projet triennal CollEx-Persée 2020-2022. Cette campagne triennale a notamment été marquée par la création de deux nouveaux PCP : le PCP économie-gestion et le PCP sciences du numérique.

Il s'agira donc cette année pour le CTLes d'organiser les modalités de subventionnement des PCP à compter de 2023, en prenant en considération que le GIS CollEx-Persée n'a pas reconduit le soutien aux PCP parmi ses programmes dans le cadre de la préparation de « CollEx 2 ».

Parallèlement, l'instruction des projets d'évolution des outils se poursuivra en 2022. Ils consistent en un projet d'évolution de Périscope (porté par l'ABES), qui conduira à terme à l'abandon de la base de gestion de la conservation partagée sous PMB, ainsi qu'en un projet de réinformatisation plus global mené par le CTLes. Ce dernier devra entre autres prendre en compte le renouvellement de la plateforme de travail collaborative des PCP, aujourd'hui intégrée au SID du CTLes, Flora. Un changement et une simplification de ces applications devraient donc voir le jour à l'horizon 2023.

2) Le renouvellement du système d'information documentaire

Suite à la phase d'étude menée en 2021, le CTLes mènera en 2022 un dialogue compétitif pour se doter d'une solution conforme à ces besoins à l'horizon 2023. L'appel à candidatures sera ouvert au premier trimestre, afin de mener le dialogue au cours des deuxième et troisième trimestres et de sélectionner la solution en fin d'année.

Les principaux enjeux de ce renouvellement du système d'information documentaire sont, tout en conservant a minima les fonctionnalités actuelles, d'améliorer la qualité de la description bibliographiques (en explorant la possibilité de migrer d'un système de gestion d'archives à un système de gestion documentaire), d'accroître les performances globales du système (indexation, capacités de traitement, moteur de recherche efficace...) pour fluidifier les opérations courantes, et de simplifier les processus de traitement afin de permettre la réalisation d'opérations aujourd'hui complexes (éliminations, retours définitifs de documents, cession d'ouvrages en dépôt). L'intégration d'un module de statistiques permettant un meilleur suivi des opérations est également une des exigences du projet.

3) Les perspectives immobilières

Le CTLes prévoit en 2022 le début d'une série d'investissements importants pour l'entretien du bâtiment 2 : des travaux sur le réseau de ventilation, d'une part, et surtout l'étude préalable aux importants travaux de mise en conformité des trappes de désenfumage qui doivent être réalisés en 2023.

Mais l'année 2022 ouvre surtout la réflexion sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges, et sur ses conséquences sur le fonctionnement et les activités du CTLes. Le MESRI a annoncé au cours de la séance du conseil d'administration du 1^{er} décembre 2021 qu'il avait requis de l'Inspection générale de l'enseignement supérieur, du sport et de la recherche (IGESR) une étude en 2022 sur les perspectives ouvertes par l'annonce du départ à terme de la BnF.

Ces réflexions devront également prendre en compte l'équipement en rayonnages de la moitié B du bâtiment 11 livré en 2016, laissée dans sa configuration de 4 plateaux nus, pour phaser le financement de son équipement. Cet aménagement devra intervenir dans la période 2023-2025, à l'issue de laquelle les espaces actuels seront saturés.

Enfin, l'année 2022 nous permettra de renouer avec les journées professionnelles, organisées un an sur deux par l'établissement. Pour sa 25^{ème} année d'existence (plus une, suite au report dû au Covid-19), le CTLes organise, en partenariat avec le Campus Condorcet qui l'accueille en son centre des colloques, une journée de panorama sur la question de la gestion des collections et du stockage distant. Une occasion supplémentaire de s'interroger sur les perspectives de l'établissement, à l'issue de son premier quart de siècle de fonctionnement.